

SUPPLÉMENT A I. C. O. — N° 72 — JUIN-JUILLET 1968

LA GREVE GENERALISEE EN FRANCE

MAI JUIN 68

LA GRÈVE GÉNÉRALISÉE EN FRANCE (MAI - JUIN 68)

Informations Correspondance Ouvrière : des travailleurs se rencontrent tant pour confronter leurs expériences dans les entreprises que pour discuter de problèmes plus larges dans un but de clarification des idées. Cette brochure est le résultat d'une telle discussion collective : rédigée par des travailleurs manuels et intellectuels, elle a été discutée par tous ceux qui ont assisté à Paris, en mai-juin 68, aux réunions d'I.C.O.

Maintenant c'est aux lecteurs de parler. Dans cette brochure, à votre avis, qu'est-ce qui est bon et qu'est-ce qui ne vas pas ? Et, surtout, vous avez tous eu une expérience des luttes et des discussions, au cours de ces semaines si exaltantes ; vous avez sans doute réfléchi là-dessus. Eh bien, encore un effort : que les informations et les idées circulent, dites ce que vous pensez de tout ça, écrivez-nous.

CE TEXTE EST LE PREMIER D'UNE COLLECTION PUBLIÉE EN COMMUN

par

NOIR et ROUGE, Cahiers d'études anarchistes-communistes.

Correspondance : LAGANT, BP. 113, Paris-18^e
(ne pas mentionner « Noir et Rouge »).

Versements : Pascale Claris, C.C.P. 20.020-93
PARIS.

INFORMATIONS CORRESPONDANCE OUVRIÈRES.

Correspondance : P. BLACHIER, 13 bis, rue La-bois-Rouillon, Paris-19^e.

Versements : I.C.O., C.C.P. 20.147-54 PARIS.

I — Il s'est passé quelque chose

Quelle était la situation en France au début de 1968 ?

La lutte de classes, c'était à ce moment, comme depuis bien longtemps, des actions plus ou moins éphémères et dispersées. Parfois, des résistances vite surgies, dures mais vite brisées, aux ordres des bonzes syndicaux, laissaient penser que d'autres formes de lutte pouvaient apparaître — puis tout retombait dans l'indifférence.

Les chefs et cheffillons des partis et des syndicats déploraient tout haut cette indifférence sans permettre à personne de demander en public s'ils n'étaient pas devenus des bureaucrates à cause de cette indifférence et si celle-ci n'était pas également la conséquence de leur sale boulot légaliste, patriotique, électoraliste et autre. Et puis il y avait des groupuscules, prêchant dans le désert des conceptions vieilles d'un demi-siècle et plus. Cet isolement engendrait l'idée que le capitalisme moderne était capable de manipuler à sa guise les travailleurs, comme producteurs et comme consommateurs. Et de graves sociologues se penchaient sur une classe ouvrière abruti de 2 CV et de télé, embourgeoisée disait-on, comme sur un malade insensible désormais à la révolte et sans ressort devant l'iniquité de sa condition.

Face à tout cela, il fallait d'abord découvrir d'autres mots, d'autres idées.

Si quelque chose devait changer, ce devait être en premier lieu dans la tête des hommes. Si quelque chose changeait un peu, c'était avant tout chez les jeunes. Ils étaient « blousons noirs », « yés-yés », « cheveux longs », on ne sait trop quoi, rien de très précis mais suffisant pourtant à plonger le bourgeois dans l'incompréhension et la peur. Les jeunes, on n'arrivait plus à les contrôler parfaitement ; ils vivaient différemment, n'avaient plus le vieux sens de la propriété, du travail et de la famille. Un peu partout, on cherchait à se rassurer avec des formules du genre : « Il faut bien que jeunesse se passe ! » Eh bien, justement, ça ne s'est pas passé comme ça !

Car le maillon le plus faible du capitalisme français, c'est bien en définitive la jeunesse et les problèmes qu'elle se pose et pose à des classes dirigeantes incapables même de les apercevoir, enfermées qu'elles sont dans une politique où les promesses tiennent lieu d'actes et où l'immobilisme et le respect des puissances d'argent se parent de formules dynamiques. Ces classes, elles sont engluées à peu près sans rémission dans des institutions rigides et sclérosées telles que l'Université, en

proie à des contradictions insurmontables entre les intérêts de vieux enseignants et administrateurs (ce n'est pas toujours une question d'âge physiologique,) confits dans des conceptions désuètes, des rapports de domination périmés ainsi qu'une bêtise pontificante, et les intérêts d'une industrie qui a besoin de techniciens au coût de formation le plus bas possible. Et des contradictions de ce genre, qui opposent l'ancien au nouveau (du moins relatif), on en retrouve à tous les niveaux de la société républicaine. Encore plus cupide, borné et autosatisfait que les autres, le patronat français — et ses lieutenants des partis et des syndicats ouvriers faits à son image — ne cède jamais qu'aux grands mouvements populaires, aux colonies comme en métropole.

Point n'est besoin de s'étendre ici sur l'enchaînement des faits, sur cette répression policière et idéologique qui a fait de l'action de la jeunesse, tant estudiantine qu'ouvrière, un détonateur engendrant un mouvement immense et spontané, sans but apparent mais d'une ampleur telle qu'on n'en a pas connu dans le pays depuis la Commune et, en outre, s'étendant cette fois à toute la France. « Nous ne soupçonnions pas l'importance des inorganisés (...). Il y avait un climat syndical d'apathie. On s'était construit à l'image du pouvoir patronal dans l'entreprise », cette déclaration d'un bureaucrate syndical C.F.D.T., après 15 jours de grève généralisée est bien significative (1).

Pas un train ou un métro sur rails, pas une lettre ou un télégramme qui passe, pas une voiture ou une tonne de charbon qui sort, et partout, de la plus petite à la plus grande entreprise, à la suite des facultés, les usines, les bureaux, les écoles, toutes les cellules de la vie sociale et économique occupées. On verra, même, indice de la profondeur du mouvement, des footballeurs occuper le siège de leur Fédération, des cadres occuper le siège d'une fédération patronale et des instituteurs celui de leur syndicat. Seuls ont été ignorés les organes de la vie politique, témoin ce jour où 40.000 étudiants passent devant l'Assemblée nationale, où les députés sont en séance, sans même lui accorder un cri hostile. Les syndicats, les partis, tous les organes d'encadrement des travailleurs sont débordés, vidés de tout pouvoir réel. En apparence, la seule force dont dispose encore l'État, c'est la police et l'armée. Mais, il faut le dire, à aucun moment cette force n'a été obligée d'intervenir avec tous ses moyens. La police a été brutale, mais elle n'a pas tiré. Quant à l'armée, elle a

(1) *Le Monde*, 2-3 juin.

servi tout au plus de force de dissuasion, de menace implicite. Une classe dominante qui sent la situation lui échapper n'use pas de grenades lacrymogènes : en mai-juin 68, il n'y a pas eu de situation véritablement révolutionnaire en France.

Cependant, tout comme la grève a surgi spontanément, sans revendications précises, dans le sillage de la révolte étudiante, des formes nouvelles d'organisation de l'entreprise sont envisagées un peu partout, des discussions passionnées et tout à fait nouvelles ont lieu, on s'interroge sur des formes de société où il ne serait plus nécessaire de remettre ça à l'infini. Maintenant, il est possible de parler de tout avec tous; dans des milliers et des milliers d'unités de production, pour la première fois, on se met à réfléchir en commun, sur le tas, à sa condition, aux problèmes de la vie réelle. Tout cela se déroule non pas contre, mais en dehors des vieilles organisations : comme l'État, et pour les mêmes raisons, celles-ci se tiennent plus ou moins sur la touche. Consciemment ou non, elles n'ignorent pas que les grévistes sont incapables, du jour au lendemain, de coordonner leur action sans passer par le vieux réseau, et elles attendent que le mouvement retombe, elles poussent à la roue en ce sens, de toutes leurs forces, grandes encore. Et pourtant les grévistes, s'ils ne parviennent pas à mettre sur pied au moins un embryon d'organisation sociale nouvelle, ne songent pas non plus à rejoindre en masse des organisations politiques à l'image des anciennes. Ainsi, lorsque les « militants » — trotskistes, maoïstes ou autres —, essaient de recruter une avant-garde au sein du mouvement étudiant, l'écrasante majorité des inorganisés entend le rester, sans qu'on puisse un seul instant voir là un signe d'apathie.

Qu'il s'agisse des accords de Grenelle ou d'accords d'entreprise, de « gouvernement populaire » ou de « parti révolutionnaire », le plus grand nombre des producteurs en lutte sentent que ce n'est pas la bonne réponse, qu'il faut autre chose, même si cet autre chose n'apparaît pas distinctement, n'est pas formulé. Ce sentiment, le voici, brièvement exprimé, par un travailleur répondant, lors d'une réunion d'un comité de grève, aux dirigeants syndicaux et cadres de son entreprise, qui contrôlent ledit comité et s'étonnent de voir qu'au bout de quinze jours un fossé se soit creusé entre les travailleurs en grève, venant chaque jour écouter la bonne parole à l'assemblée générale, et le comité de grève qui se charge de la leur dispenser :

« Ce ne sont pas les syndicats qui ont démarré la grève. Ce sont des gens qui voulaient violemment quelque chose. Les syndicats ont pris ensuite la grève en main et ils ont proposé les revendications habituelles. Ils ont cassé un mécanisme et cela explique le fossé qui sépare le comité de grève des employés en grève. »

« Il se passe quelque chose », même si, à au-

cun moment, on ne peut parler de révolution. Chacun pense que ce n'est pas 36, mais bien autre chose. Ce qui fait irruption dans l'univers concret du travailleur, et qui n'était auparavant et au mieux que littérature pour groupuscule ou formule rituelle, c'est la volonté explicite de responsabilités dans la production, d'exercice d'un contrôle sur la production, la naissance dans la lutte d'un sentiment d'interdépendance vécue, oui, de fraternité, entre les diverses catégories de producteurs, d'un mot, l'ébauche d'une réponse des travailleurs et des étudiants à la crise brusque de la société.

Sans doute, existe-t-il peu d'exemples réels et surtout significatifs — du moins à notre connaissance — de remise en marche des usines par les grévistes eux-mêmes. Or, tout est là. En certains cas, il est vrai, ainsi à Nantes, les syndicats ont essayé de prendre en main le ravitaillement; ailleurs, des étudiants ont cherché à faire parvenir aux usines les produits agricoles, à établir une liaison entre paysans et travailleurs en grève, aidés en cela par des camionneurs. Dans d'autres cas, prenant à la lettre les mots d'ordre de la C.F.D.T., des ouvriers ont revendiqué la gestion de leur usine par eux-mêmes. Ailleurs encore, on ne faisait qu'en discuter, les formules — radicales au début — devenant de plus en plus timorées au fur et à mesure que la reprise s'accroissait et que les rapports de force traditionnels se rétablissaient.

La grande masse des travailleurs est entrée en lutte poussée par la volonté de changer quelque chose dans le système d'exploitation. Mais, en même temps, les idées et les représentations nées de toutes les tentatives d'intégration à ce système subsistaient : dans leur grande majorité les travailleurs ne croyaient pas possible de gérer eux-mêmes l'entreprise et la société. C'est pourquoi les divers essais qui se sont faits jour en ce sens sont restés vagues et isolés ; et c'est aussi pourquoi les organisations traditionnelles ont pu reprendre en main le mouvement. Ici, nous allons tenter d'inventorier et discuter ces essais demeurés isolés et qui n'ont pu parvenir à prendre forme et à se généraliser.

Mais il est utile aussi d'aller plus loin. Dès que la grève généralisée débouche sur l'organisation de la production par les producteurs, se pose le problème du pouvoir à l'échelon de l'entreprise, de l'État, du monde entier. Le pouvoir social se trouve aux mains des travailleurs lorsqu'ils gèrent leur propre activité dans les entreprises ; cependant, la survie d'organes du pouvoir politique disposant d'un appareil répressif (police, service d'ordre, partis, etc.) provoque tôt ou tard un conflit. Ce n'est pas effet du hasard si les dirigeants de l'économie et de la politique, les C.R.S., les syndicats font, chacun à leur manière, le même travail : ils ont la même

vocation à dominer et réprimer les travailleurs dans un Etat où ils détiennent le pouvoir politique ou dont ils se font les serviteurs. De même, à l'échelle internationale, aucun Etat capitaliste (tant de la branche occidentale que de la branche orientale) ne peut tolérer qu'une gestion ouvrière des entreprises et de la société puisse se développer (même dans les Facultés).

Ces problèmes ne sont pas nouveaux. Simple-ment, la dictature du Capital, le léninisme, le stalinisme et les fascismes de tous ordres, la deuxième guerre mondiale, ont réussi à effacer jusqu'au souvenir de tout ce qui dans la Russie de 1917, l'Allemagne de 1918 à 1921, l'Espagne

de 36-37, la Hongrie de 1956, pouvait attester l'existence d'un courant d'émancipation visant à l'organisation de la production et de la consommation par les producteurs eux-mêmes. Au-delà du problème du pouvoir, cette nouvelle société — dont nous savons désormais qu'elle est tout autre chose qu'un mythe consolant — devra résoudre des problèmes économiques, ceux d'une production et d'une distribution communistes. Nous avons tenté d'esquisser ces problèmes à la lumière de ce passé et publions en annexe les « thèses » d'un penseur communiste-de-conseils sur la lutte de la classe ouvrière contre le système capitaliste.

oOo

Nous venons tous de vivre des jours qui marqueront dans l'histoire du mouvement ouvrier. L'expérience et la réflexion de chacun, il est souhaitable qu'elle permette d'abord à chacun de comprendre qu'il n'est pas seul à avoir pris conscience en ces jours qu'une autre société était possible.

II — La société capitaliste

La société capitaliste moderne est caractérisée par un développement technique sans précédent. Au moins dans les pays avancés, les moyens de production ont atteint un niveau fantastique. Concurremment, le système s'est amplement compliqué et paraît quasi incompréhensible à tout observateur. Cette complication s'est accompagnée d'un grand cloisonnement entre les hommes.

Tout cela n'est pas le fait du hasard mais résulte de la nécessité pour le système capitaliste de réaliser le plus de profits. Il ne lui était plus possible, poussé par la dynamique même de son développement, d'en rester au système du laissez-faire qui régnait au XIX^e siècle et à l'organisation correspondante de la société, basée sur un grand nombre de petits capitalistes individuels luttant les uns contre les autres par l'intermédiaire du marché. Il lui était nécessaire pour continuer d'exister d'augmenter la productivité du travail, puisque c'est du travail qu'il tire ses profits. Chaque ouvrier, chaque employé soit parfaitement que le patronat essaye à tout moment d'augmenter les cadences et le rendement, et d'ailleurs tout travailleur lutte constamment contre cette tendance. Pour augmenter cette productivité, le capitalisme a mis en place des machines de plus en plus complexes, de plus en plus nombreuses, et a utilisé de plus en plus les découvertes scientifiques pour améliorer le système de production.

Le capital s'est concentré et continue à se concentrer. Les petites entreprises disparaissent, et la formation des grands monopoles s'est réalisée au cours des dernières décennies.

La raison fondamentale de cette concentration réside dans le fait que, pour augmenter la productivité dans un secteur donné, il est nécessaire d'utiliser des masses de plus en plus grandes de capital, pour mettre en place la technique nécessaire. Pour obtenir ces masses de capital, il faut mettre en œuvre des masses ouvrières de plus en plus importantes pour en extraire des masses de profit de plus en plus grandes.

Le développement du système a besoin d'organismes de coordination plus structurés qu'autrefois. Chaque grosse entreprise a développé un corps de maîtrise énorme destiné à la faire fonctionner. Par la force des choses, l'Etat lui-même a été contraint d'intervenir plus massivement dans l'économie. Il s'est chargé de secteurs entiers, indispensables à la marche du système, mais dont des capitalistes privés, même au niveau de trusts très concentrés, ne pouvaient ou ne voulaient plus se charger ; ne voulaient plus parce que ces secteurs ne sont plus directement rentables ; ne pouvaient plus parce

que leur réalisation exige des masses de capital trop importantes. L'Etat, lui, peut, par l'intermédiaire de l'impôt, répartir sur l'ensemble de la population ces investissements énormes (exemple en France : l'électricité, les transports, etc...).

Dans les sociétés de type occidental s'est formé un capitalisme de type mixte où coexistent un secteur « privé » et un secteur « public », réagissant l'un sur l'autre en permanence, et dans une situation d'équilibre souvent instable.

Dans les sociétés de type oriental (U.R.S.S., Chine, Cuba et pays de l'Est) l'Etat a pris entièrement en main l'économie, réalisant un capitalisme d'Etat où une nouvelle classe exploiteuse décide pour tous de l'orientation et du volume de la production et en retire, par ses hauts salaires et ses avantages sociaux, les bénéfices.

Pour maintenir le profit d'une partie du Capital à un niveau élevé, le système capitaliste n'hésite pas à détruire le reste du capital, c'est-à-dire à se livrer à des activités non productrices de richesses. C'est le rôle par exemple, de la publicité, de la recherche scientifique (qui, en grande partie ne sert à rien : témoin, la recherche spatiale), de la production d'armement, etc... Ici encore, on répartit sur l'ensemble de la population, par l'intermédiaire soit de l'impôt soit du marché, la réalisation d'objectifs qui ne sont pas accessibles à des capitalistes particuliers.

Concurremment à cette transformation de la structure économique du capitalisme, s'est faite une transformation correspondante des classes sociales. Loin d'avoir abouti à une opposition tranchée entre une poignée d'exploitants et une grande masse d'exploités, la complication du système capitaliste a amené une structuration pyramidale de la société, qui se fonde en principe sur des critères de capacité technique, où l'on passe progressivement de l'ouvrier jusqu'au P.D.G., sans qu'il apparaisse de discontinuité. La classe bourgeoise d'autrefois s'est transformée. Sans doute, dans la société occidentale, demeurent des bourgeois qui vivent uniquement de leurs rentes, mais ils se sont intégrés le plus souvent au système de production et de gestion dont ils profitent par l'intermédiaire de hauts salaires et d'avantages en nature de toute sorte.

Ce système hiérarchique présente l'avantage d'ouvrir des possibilités d'intégration au système. En principe, l'accès aux différents niveaux du système social est lié aux connaissances et aux capacités de l'individu. La propagande officielle ne se fait pas faute d'insister sur ce point. Elle cherche à créer un véritable culte du savant, du prix Nobel par exemple, qui prend sa place entre les amours des princesses et les déceptions des chanteurs. La « culture » est

prônée comme moyen de passer de dirigé à dirigeant.

La population dans son ensemble est sensible à cette propagande. Elle ne met pas en doute l'idée d'une société hiérarchisée d'après les connaissances et les aptitudes, cette hiérarchisation se traduisant par des différences de salaires.

Que la formation de la pyramide sociale se fasse sur des critères, vrais ou faux, de connaissances, et que l'on passe continûment de la base au sommet ne change rien au caractère d'exploitation du Capital moderne, à l'existence d'une classe dominante. Il subsiste en effet une telle classe qui possède les moyens de production (soit individuellement, soit collectivement), qui dispose du sens et du volume de la production, qui enfin recueille les bénéfices de l'exploitation des couches inférieures.

Depuis la fin de la dernière guerre, le capitalisme occidental a connu une nouvelle ère de prospérité. Grâce à celle-ci, il a pu fournir des salaires en moyenne plus élevés à l'ensemble de la population. Il a pu le faire pour deux raisons essentielles : d'une part, par suite de la croissance rapide de la productivité, d'autre part, parce qu'un certain nombre de travaux élémentaires, où la productivité n'a pu être accrue, a été laissé à certaines couches comme les Noirs aux Etats-Unis, les Nord-Africains et les travailleurs étrangers en Europe, etc. tenues systématiquement à l'écart du processus d'enrichissement.

Cette augmentation du niveau de vie général s'est traduit par un accroissement de la consommation : voitures, frigidaires, télévision, etc. qui a lié encore plus sûrement les différentes couches au système existant. Cet accroissement du niveau de vie se retrouve encore dans les avantages sociaux, comme la sécurité sociale, les congés payés, etc... qui sont autant de moyens d'intégration au système. Une des autres conséquences de cet accroissement est la possibilité pour des couches plus importantes de la population de faire accéder leurs enfants au système éducationnel qui leur avait été interdit jusque là. Ceci est surtout vrai des classes moyennes qui groupent les petits cadres et les ouvriers hautement spécialisés, les petits commerçants de toute sorte. Pour elles, l'envoi de leurs enfants à l'Université est un luxe qu'elles peuvent se payer maintenant, tout comme l'achat d'une télévision en couleurs.

Ce faisant, les classes moyennes répondent à deux sollicitations. D'abord, elles rêvent que leurs enfants pourront échapper à la médiocrité de leur condition : soit qu'elles soient en voie de disparition, comme les petits commerçants, soit qu'elles se trouvent emprisonnées dans un système crétinissant et sans perspectives, comme les cadres subalternes et les employés, toujours soumis aux variations d'humeur d'un chef de bureau.

De plus, ces classes moyennes voyaient s'ouvrir pour leurs enfants des possibilités d'entrer dans la couche supérieure de la société, par suite du développement accéléré du système qui

demandait de plus en plus de cadres de toute sorte.

L'afflux des jeunes dans l'Université est un des sous-produits de la période de prospérité capitaliste d'après guerre.

Depuis quelques années, cependant, le système donne des signes d'essoufflement. Les besoins en cadres ne sont plus aussi importants qu'autrefois. L'emploi de cadre technique lui-même ne présente plus la même sécurité. Il y a souvent changement de méthodes de production et le savoir accumulé ne sert à rien pour s'adapter aux nouvelles techniques. Un chômage technologique a fait son apparition. Il ne s'agit plus seulement, comme hier encore, de fermer certaines entreprises non rentables et d'en recaser les cadres ailleurs, quitte à laisser les ouvriers se reclasser eux-mêmes tant bien que mal (et créer ainsi un chômage permanent qui pèse sur les salaires), mais à faire dans de nombreux domaines des transformations importantes qui demandent des connaissances nouvelles, inaccessibles aux anciens cadres. Les débouchés classiques des étudiants se trouvent restreints, d'une part par la récession dans le développement capitaliste, et, d'autre part, par l'existence de cadres en chômage qui font concurrence sur le marché.

Là se trouve la raison économique profonde du « malaise » des étudiants qui s'est manifesté dans le monde entier. Les étudiants mettent en cause un système qui ne peut plus leur offrir leurs débouchés traditionnels. Ils découvrent, à cette occasion, l'existence du chômage et la connerie du système de production.

Sans qu'il y ait de véritable crise économique du capitalisme, qui, pour le moment, marque au plus un temps d'arrêt, il existe des prodromes d'une crise sociale qui, dans des cas favorables, c'est-à-dire si elle se conjugue avec des possibilités de crise dans le monde du travail, peut provoquer une explosion.

A cet égard, la France de 1968 a fourni un bon exemple. Ce pays fortement traditionaliste et chauvin a connu pendant les deux dernières décennies des transformations profondes et rapides. Autrefois, et ceci depuis la révolution de 1789, c'était le pays de la petite propriété et dans le domaine industriel et dans le domaine agricole ; à la suite de la deuxième guerre mondiale, la reconstruction du capital français, qui lui a permis d'effectuer sa rentrée dans le concert des nations, s'est faite dans une voie allant vers une concentration de plus en plus poussée. Le plan Marshall et, par conséquent, l'importation des techniques américaines de production ont bousculé le capitalisme conservateur de la France d'avant-guerre. Cette bousculade ne s'est pas faite sans heurts ni aléas. Les tenants de l'ancien système ont résisté et résistent encore. La lutte s'est pendant longtemps portée sur le terrain de l'Empire colonial, un des piliers du régime d'autrefois mais dont les nouveaux capitalistes se souciaient fort peu ou plutôt auquel ils préféraient un autre type d'exploitation. Finalement, le capital des monopoles, le capital « moderne », devait l'emporter et, avec cette victoire, réduire à l'impuissance

les tenants de l'ancien système, dont l'armée est un exemple frappant.

La concentration capitaliste, comme partout, s'accompagne d'une transformation des classes sociales et, en particulier, d'une forte réduction de la paysannerie. La concentration se fait aussi dans le domaine agricole, parce que la mécanisation ne devient rentable que pour des propriétés suffisamment vastes. La population paysanne de la France est passée de 30 à 10 % de la fin de la guerre à aujourd'hui et le phénomène continue. Les paysans ainsi « libérés » sont venus grossir les masses ouvrières, créant une situation plus tendue sur le marché du travail, cette tension étant d'autant plus forte que la France a dû recevoir, depuis 1962, 1.500.000 Pieds-Noirs.

En même temps, le développement industriel, s'il permettait et exigeait la création de nouvelle main-d'œuvre, devait se faire au sein d'une société peu apte à le recevoir, la bourgeoisie française étant une des plus conservatrices et des plus obtuses du monde. Jusqu'à ces dernières années, la formation des cadres industriels se faisait par le canal des grandes écoles, système sclérosé où l'entrée se fait par un concours très difficile, où l'on n'enseigne que fort peu le métier que l'on exercera plus tard mais où s'obtient le diplôme essentiel pour entrer dans les hautes couches sociales. L'Université, elle, reste un îlot du Moyen Âge, au sein du monde moderne, qui ne veut être qu'un corps destiné à assurer sa propre reproduction. Contrairement aux grandes écoles, on y entre après avoir obtenu le baccalauréat qui sanctionne la fin des études secondaires. Ce système marchait sans heurt, tout pendant que seules les fractions les plus fortunées de la bourgeoisie pouvaient payer les études de leurs enfants. Avec la montée du niveau de vie et la poussée démographique de l'après-guerre, l'Université a été envahie par toute une jeunesse. Ces jeunes préfèrent la médiocrité de la vie d'étudiant qui offre un semblant de liberté et qui permet de retarder d'autant l'entrée dans le monde détestable de la production, même s'ils savent que selon toute probabilité ils échoueront aux examens et ne pourront prétendre aux emplois réellement privilégiés. Avec cet afflux l'Université était condamnée à la mort. Il n'a pas manqué de gens bien intentionnés pour y proposer des réformes. Toutes vont vers une adaptation au monde extérieur, c'est-à-dire aux lois du marché capitaliste. Leur expression achevée se retrouve et dans les recommandations du colloque de Caen et dans la réforme Fouchet. Dans les deux cas, il s'agissait d'organiser une sélection parmi les étudiants pour les diriger vers les débouchés soigneusement échelonnés, hiérarchisés, permettant la formation de techniciens plus ou moins spécialisés.

Cette politique à long terme devait se heurter à deux oppositions. D'une part celle du corps professoral qui, dans sa majorité, reste farouchement partisan du mandarinat, d'autre part, celle des étudiants qui ne voulaient pas entrer dans le système de sélection. Il était quasi inévitable

de voir apparaître des craquements violents à l'intérieur du monde universitaire.

La liquidation de l'ancien capitalisme français et son évolution vers un capitalisme concentré nécessitait une transformation des méthodes de gouvernement. Le régime bonapartiste institué par les gaullistes répond à cette nécessité. Comme dans tous les pays, on assiste à un effacement quasi total du parlement. Celui-ci servait, en effet, de lieu de discussion aux différents groupes d'intérêts, d'instance de compromis pour décider de la politique des classes dominantes. Il n'a plus la même raison d'être dans une économie plus concentrée où l'Etat a un rôle essentiel à jouer.

Des décisions autoritaires doivent être prises pour accélérer le processus de concentration et la transformation du pays, surtout quand elles traduisent la nécessité de s'adapter à une économie plus vaste à l'échelle européenne. Les gaullistes ne se sont pas fait faute d'accroître ce caractère autoritaire et arbitraire, et d'autant plus facilement que, par suite de l'évolution du système, des couches entières des classes moyennes devaient être transformées (petites entreprises, petits commerces, etc...) faisant, par contre coup, perdre à la gauche traditionnelle une grande part de sa puissance sociale. Cependant, si le régime gaulliste correspond bien à une nécessité pour le capital « moderne », il présente un caractère de rigidité, qu'il a hérité sans doute de son chef, mais qui résulte aussi des conditions de la lutte contre la subversion algérienne. Pendant dix ans, le gouvernement gaulliste n'a pas voulu tenir compte des moindres remarques des groupes capitalistes qui ne pouvaient s'adapter à l'évolution en cours, et a toujours tranché d'une manière brutale. Il s'est trouvé dans une position délicate pour résoudre le problème universitaire parce qu'il fallait attaquer de front l'ancienne Université et qu'à ses yeux des questions plus urgentes se posaient. Son attitude a été de laisser pourrir la situation, espérant pouvoir attendre dans cinq ans la venue des classes creuses qui fournirait automatiquement la solution du problème.

Cependant, les difficultés ne se trouvent pas résolues parce qu'on les nie, ou qu'on les traite par le mépris. Elles s'exaspèrent et mènent à des situations qui ne peuvent être tranchées que brutalement. Face aux mouvements étudiants du style 22 Mars, le gouvernement s'est trouvé désarmé. Dans un premier temps, il a laissé faire, sûr de l'extinction rapide. Dans un deuxième, il a cherché à mettre hors d'état de nuire les « meneurs », car du côté de la classe dominante, qui ne peut concevoir que des sociétés bureaucratiques, toute action est nécessairement dirigée par un appareil. L'intervention de la police le 4 mai à la Sorbonne n'avait probablement pas d'autre but que de décapiter le mouvement en en répertoriant et en arrêtant les chefs jusqu'alors inconnus.

Mais le mouvement n'était justement pas un mouvement de chefs, et la tentative faite pour transformer Dany Cohn-Bendit en leader et en idole par la presse bourgeoise a entièrement échoué. Ce qui a caractérisé le mouvement c'est

justement qu'un nombre beaucoup plus grand qu'on ne le croit d'étudiants s'est senti directement impliqué et comme individu et comme groupe, qu'il s'est mis à contester les structures universitaires d'abord, puis, progressivement, par suite de la lutte dans la rue contre la police, il en est venu à contester la société bourgeoise dans son ensemble.

Cette attitude est doublement exemplaire, d'abord parce qu'elle a montré que l'action directe peut payer, qu'elle peut forcer le pouvoir à reculer (momentanément sans doute dans ce cas), mais surtout parce qu'elle a montré que dans l'action la conscience des problèmes posés augmente rapidement.

Cet exemple n'a pas été perdu par les masses ouvrières. Elles en ont été profondément frappées. Elles ont vu apparaître tout autre chose que la routine des luttes syndicales pour des améliorations quasi automatiques du niveau de vie. Sans doute, celles-ci ne sont pas sans intérêt dans le pays du Marché commun où, excepté l'Italie, les salaires sont les plus bas, mais, confusément, les masses ont mis en avant d'autres types de revendications qui, timidement, mettent en cause la forme même de la société. Là aussi le rôle des jeunes a été particulièrement important. Pas encore englués dans le système de vie moderne, se sentant une solidarité avec les autres jeunes des couches sociales voisines, n'ayant pas connu la guerre ni

les « victoires de 1936 », étant, parmi les travailleurs, les plus menacés par le chômage, ils se sont sentis moins enclins à obéir aveuglément aux mots d'ordre syndicaux, comme s'y sont habitués leurs aînés et ont souvent rejoint les étudiants dans leurs combats de rue et dans leurs désirs d'autodétermination, de responsabilité individuelle.

Fait nouveau et qui prouve bien que le mouvement de mai 1968 allait beaucoup plus loin que les simples revendications de salaire, les cadres y ont participé et, dans certains cas, l'ont même déclenché, réclamant des augmentations de salaires non hiérarchisées, ou mettant en question la gestion de l'entreprise, insistant eux aussi sur la responsabilité dans toutes les couches sociales. On peut sans doute prétendre que la participation des cadres au mouvement n'était en fait qu'une tentative de récupération bureaucratique ou technocratique. Mais ce n'est voir là qu'une face de cette action. Toute tentative autogestionnaire, tout mouvement autodéterminé qui n'aboutit pas à renverser totalement l'ordre des choses bourgeois est toujours récupérable par des bureaucrates ou des technocrates. Mais les tentatives autogestionnaires, et ce sont elles que nous essayons de dégager, d'analyser, et de critiquer dans cette brochure, contiennent bien autre chose : les promesses d'une société où, enfin, cessera l'exploitation de l'homme par l'homme.

III — Le mouvement étudiant

Nul ne dira assez quel rôle de creuset ont joué, en ce qui concerna l'action générale, les manifestations d'étudiants auxquelles vinrent se joindre les jeunes travailleurs, en nombre toujours accru, et, pour ce qui est de la pensée, cette extraordinaire foire aux idées, aux expériences et aux contacts que fut la Sorbonne, devenue le symbole même du mouvement, suivie des autres facultés. Certes, s'il en fut ainsi, c'est que l'ensemble des producteurs se trouvait face aux mêmes problèmes, avec des perspectives d'action identiques.

C'est également dans les facultés que devait se populariser l'idée d'autogestion, qui découlait naturellement de l'occupation des centres universitaires, et cela bien que, dans ce cadre, elle n'eût pas du tout la même signification que dans les usines ou les bureaux. Le mouvement étudiant est parti de la faculté de Nanterre pour gagner ensuite très vite les autres centres. Il est évidemment impossible d'examiner ici tout ce qui s'est fait et tout ce qui s'est dit. Quatre exemples seulement seront retenus : le mouvement de Nanterre et ses prolongements sur le plan de l'organisation politique ; la Faculté des sciences ; l'établissement de liaisons tant avec les ouvriers qu'avec les paysans.

I. — HISTORIQUE DU MOUVEMENT DE NAN-TERRE.

Au premier trimestre une grève déclenchée sans l'encadrement politique ou syndical traditionnel, unit 10.000 des 12.000 étudiants de la faculté sur des problèmes d'amélioration des conditions de travail. Résultat : constitution de commissions paritaires par département qui s'avèrent très vite stériles.

Le deuxième trimestre voit survenir une suite d'incidents sporadiques, expression d'un malaise diffus : une manifestation de solidarité avec un étudiant menacé d'expulsion se termine par une bagarre avec les flics appelés par le doyen ; chahut dans quelques cours, etc. Par ailleurs l'action des résidents de la Cité universitaire permet en février l'abrogation du règlement intérieur.

A la fin du mois de mars une nouvelle phase se dessine :

- des étudiants en psychologie boycottent leurs examens partiels ;
- quatre étudiants diffusent un texte remettant en cause l'enseignement et les débouchés de sociologie (« Pourquoi des sociologues ») ;
- le vendredi 22 mars à la suite de l'arrestation de six militants anti-impérialistes un meeting de protestation est organisé au terme duquel est votée l'occupation du bâtiment administratif le soir même. 150 étudiants, réunis dans la salle du con-

seil des professeurs, débattent jusqu'à deux heures du matin de nombreux problèmes politiques. Une journée de débats politiques sur quelques thèmes non limitatifs est fixée au vendredi 29 mars.

Les autorités universitaires s'inquiètent devant la tournure des événements (préparation intensive de la journée du 29 : tracts, prises de parole, inscriptions sur les murs de la faculté et campagne d'affiches) et dressent le personnel contre les étudiants : fermeture de la librairie intérieure, grève des appariteurs. Le jeudi 28, le doyen Grappin ordonne la suspension des cours et des travaux pratiques jusqu'au lundi suivant. Un meeting groupant 300 étudiants décide de maintenir l'action du lendemain mais comme journée de préparation aux discussions politiques reportées au mardi 2 avril.

Le vendredi 29, tandis qu'un important dispositif policier boucle le campus, 500 étudiants participent au meeting d'ouverture qui se tient dans un foyer de la Cité puis se constituent en commission pour discuter sur les thèmes prévus.

Le lundi 1^{er} avril, les étudiants en sociologie de 2^e année du 1^{er} cycle décident à la majorité de boycotter leurs examens partiels. Ils votent ensuite une texte dénonçant la sociologie comme idéologie. D'autre part, au niveau professoral, des dissensions apparaissent entre les départements libéraux (science humaines et lettres) favorables à l'octroi d'un local, et réactionnaires (histoire) exigeant l'arrestation des « meneurs ».

Le mardi 2 avril est un succès : l'administration ne parvient pas à empêcher l'occupation par 1.500 personnes de l'amphithéâtre B1 pour un meeting de départ, ni les corporatistes et fascistes la tenue des commissions dans les salles du bâtiment C. L'assemblée plénière terminale à laquelle participent 800 étudiants et quelques assistants décide de continuer le mouvement.

Nature du mouvement.

Le mouvement de Nanterre est nettement politisé. Par opposition à la grève de novembre, d'esprit « corporatiste », il a mis en avant des thèmes non syndicaux tels que « non à la répression policière, Université critique, droit à l'expression politique et à l'action politique dans la faculté »... Du même coup il s'est révélé *minoritaire* et conscient de ce fait : plusieurs orateurs ont dénoncé les illusions du mot d'ordre « défense des intérêts communs de tous les étudiants ». A Nanterre il est clair que beaucoup acceptent les études supérieures comme initiation à la direction des affaires bourgeoises. On a donc vu se dégager un noyau de 300 « extré-

mistes » susceptibles d'entraîner la mobilisation de 1.000 des 12.000 étudiants de la faculté.

Les actions menées ont accéléré la prise de conscience de certains : plutôt que de « provocations », il s'agissait d'obliger l'autoritarisme latent à se manifester (cf. les cars de C.R.S. prêts à intervenir) en montrant le vrai visage des « dialogues » proposés. Dès que certains problèmes apparaissent, le dialogue cède la place à la matraque. Prise de conscience politique mais aussi participation active de tous ceux qui jusqu'alors étaient paralysés par l'inefficacité groupusculaire et la routine des revendications traditionnelles à coups de pétitions et marches silencieuses. Enfin, étudiants et professeurs ont dû se démarquer quand l'appareil répressif s'est mis en marche. On a vu avec intérêt l'U.E.C. réclamer le bon fonctionnement d'une université bourgeoise ou certains professeurs de « gauche », voire « marxistes », s'effrayer de voir remis en cause leur statut.

Il faut insister sur la nouveauté du mouvement déclenché, nouveauté du moins dans le contexte français. Tout d'abord un travail a été réalisé en commun par delà les oppositions groupusculaires : il n'est pas question de décréter leur inanité de façon volontariste, mais un processus est en cours où les divergences naîtront de l'affrontement théorique et pratique à la réalité plutôt que des querelles de mots entre chapelles. Déjà les particularismes terminologiques sont mis en question en tant que perceptions rigides et inchangées de la réalité qui fonctionnent comme moyen de se démarquer des autres groupuscules et non comme instrument d'analyse scientifique. D'autre part nous sommes résolus à éviter les récupérations par un groupe politique particulier comme par l'administration et les enseignants libéraux, adeptes du « dialogue » et de la contestation en salle close.

De nouveaux problèmes ont été soulevés, en particulier celui d'un refus plus direct et efficace de l'université de classe, d'une dénonciation d'un savoir neutre et objectif aussi bien que de sa parcellisation, d'une interrogation sur la place objective que nous sommes destinés à occuper dans la division du travail actuel, d'une jonction avec les travailleurs en lutte, etc.

Simultanément, des formes originales d'action ont été développées : meetings improvisés dans la faculté, occupation de salles pour tenir nos débats, interventions dans les cours ou conférences, boycottage d'examens, panneaux et affiches politiques dans les halls, prise de possession du micro monopolisé par l'administration, etc.

Bornons-nous sur ce chapitre des perspectives à décrire les tendances actuellement repérables.

Les problèmes de l'Université.

Les problèmes de l'université apparaissent au mouvement du 22 mars comme devant être réglés rapidement afin que les étudiants se consacrent à l'étude des problèmes de fond.

En matière d'examens, le mouvement veut

éviter d'une part de laisser étouffer la révolte étudiante et les multiples problèmes qu'elle a soulevés par la masse des enfants sages soucieux de leurs intérêts personnels immédiats : passer leur examen (ce qui exclut le simple report, d'autre part que les plus défavorisés des étudiants n'aient pas à souffrir des décisions prises (ce qui exclut un boycott pur et simple). C'est pourquoi il propose une solution transitoire en attendant l'élaboration d'un nouveau mode de contrôle des connaissances qui ne peut porter que sur un enseignement renoué tant dans son contenu que dans ses méthodes. Cet examen d'un type particulier se déroulerait 3 semaines après l'acceptation des préables, c'est-à-dire la promulgation de la loi d'amnistie pour tous les manifestants et l'obtention des renseignements sur les « disparus » non encore retrouvés (1).

Tous les blessés des manifestations, les étudiants salariés, les boursiers, les sursitaires à échéances sont automatiquement reçus.

Tous les étudiants dont le dossier universitaire 67-68 est satisfaisant sont reçus.

Les autres passent devant une commission paritaire qui les jugera sur un sujet librement choisi par eux. L'examen pourra être écrit ou oral, se passer individuellement ou en groupe.

Une commission paritaire qui les jugera sur un sujet librement choisi par eux. L'examen pourra être écrit ou oral, se passer individuellement ou en groupe.

Profitant de la situation actuelle et du rapport de force nous utiliserons n'importe quelle structure mise en place pour imposer :

- l'ouverture de la cité universitaire et des restaurants universitaires aux jeunes apprentis, chômeurs et travailleurs.
- l'ouverture de la faculté aux ouvriers des Hauts-de-Seine.
- pour ce qui est de l'autonomie des facultés et des universités, le mouvement du 22 Mars est conscient qu'un îlot de socialisme ne peut subsister dans une société qui conserve le système de profit capitaliste. L'Etat contrôlant les crédits, le patronat s'annexant les étudiants à la sortie des facultés, la simple autonomie est une utopie et une illusion réformiste. Le Mouvement du 22 Mars par ailleurs peu favorable aux tentatives de récupération du mouvement étudiant par les ex-autorités universitaires se prononcerait donc pour un rejet de cette proposition s'il n'y voyait un moyen de faire aboutir ses objectifs lointains. En effet, si la réalisation de l'autonomie s'accompagne de l'instauration d'un pouvoir étudiant dans les facultés avec droit de veto sur toute décision prise et si les étudiants utilisent ce pouvoir non pour effectuer un travail de gestion que nous n'acceptons pas, mais pour poursuivre leur action de contestation, alors l'autonomie nous paraît souhaitable.

(1) Ces propositions ont été faites durant la deuxième semaine de mai, alors que le mouvement était encore peu radicalisé. Les événements ont fait que la majorité du 22 mars s'est ensuite désintéressée du problème.

Tous ces aménagements de l'ordre établi à travers sa structure universitaire ne se justifient aux yeux du Mouvement du 22 Mars que s'ils s'imbriquent dans un processus révolutionnaire visant à transformer la société capitaliste en société sans classe. Cette transformation de la société ne peut être réalisée par les seuls étudiants qui trouvent des alliés naturels dans les ouvriers, les uns et les autres refusent d'être « les chiens de garde » ou les serviteurs de la bourgeoisie. L'alliance avec la classe ouvrière a toujours été l'un de nos objectifs.

La jonction avec la classe ouvrière (1).

Nous occupons les facultés, vous occupez les usines. Les uns et les autres, nous battons-nous pour la même chose ?

Il y a 10 % de fils d'ouvriers dans l'enseignement supérieur. Est-ce que nous luttons pour qu'il y en ait davantage, pour une réforme démocratique de l'université ? Ce serait mieux, mais ce n'est pas le plus important. Ces fils d'ouvriers deviendront des étudiants comme les autres. Qu'un fils d'ouvrier puisse devenir directeur, ça n'est pas notre programme. Nous voulons supprimer la séparation entre travailleurs et dirigeants.

Il y a des étudiants qui à la sortie de l'université ne trouvent pas d'emploi. Est-ce que nous combattons pour qu'ils en trouvent ? pour une bonne politique de l'emploi des diplômés ? Ce serait mieux mais ce n'est pas l'essentiel. Ces diplômés de psychologie ou sociologie deviendront les sélectionneurs, les psycho-techniciens, les orientateurs qui essaieront d'aménager vos conditions de travail ; les diplômés de mathématique deviendront les ingénieurs qui mettront au point des machines plus productives et plus insupportables pour vous. Pourquoi nous, étudiants issus de la bourgeoisie, critiquons-nous la société capitaliste ? Pour un fils d'ouvrier devenir étudiant c'est partir de sa classe. Pour un fils de bourgeois ça peut être l'occasion de connaître la vraie nature de sa classe, de s'interroger sur la fonction sociale à laquelle on le destine, sur l'organisation de la société, sur la place que vous y occupez.

Nous refusons d'être des érudits coupés de la réalité sociale.

Nous refusons d'être utilisés au profit de la classe dirigeante.

Nous voulons supprimer la séparation entre travail d'exécution, travail de réflexion et d'organisation. Nous voulons construire une société sans classe, le sens de notre lutte est le même.

Vous revendiquez le salaire minimum de 1.000 francs dans la région parisienne, la retraite à 60 ans, la semaine de 40 heures payées 48. Ce sont des revendications justes et anciennes. Elles paraissent pourtant sans rapport avec nos

objectifs, mais en fait vous occupez les usines, vous prenez les patrons comme otages, vous faites la grève sans préavis. Ces formes de lutte ont été rendues possibles par de longues actions menées avec persévérance dans les entreprises et aussi grâce au récent combat des étudiants.

Ces luttes sont plus radicales que nos légitimes revendications parce qu'elles ne cherchent pas seulement une amélioration du sort des travailleurs dans le système capitaliste, elles impliquent la destruction de ce système. Elles sont politiques au vrai sens du mot; vous ne luttez pas pour que le premier ministre soit changé mais pour que le patron n'ait plus le pouvoir dans l'entreprise ni dans la société. La forme de votre lutte nous offre, à nous étudiants, le modèle de l'activité réellement socialiste; l'appropriation des moyens de production et du pouvoir de décision par les travailleurs.

Votre lutte et notre lutte sont convergentes. Il faut détruire tout ce qui isole les uns des autres (l'habitude, les journaux, etc.) Il faut faire la jonction entre les entreprises et les facultés occupées.

L'organisation du Mouvement du 22 Mars (2).

Le mouvement est dorénavant composé de groupes de base de dix personnes :

- qui discutent de tous les problèmes politiques auxquels nous sommes confrontés.
- qui délèguent une personne pour rapporter leurs discussions à chaque commission spécialisée sur l'un des problèmes politiques : autonomie-examens et intervention à la faculté intervention en direction de la classe ouvrière, lutte anti-impérialiste, autodéfense, etc.
- qui délèguent une personne pour rapporter leurs discussions, participer aux discussions urgentes du comité de coordination qui comprendra aussi un délégué par commission spécialisée .
- qui prennent en charge les distributions de tracts, les discussions, et en général l'intervention sur quelques usines et sur un secteur géographique déterminé.
- qui prennent en charge leur propre sécurité dans le travail de propagande et leur autodéfense en général.
- qui prennent en charge leurs transports : chaque groupe doit disposer d'au moins une voiture.

Il n'est pas nécessaire que les délégués de groupe aux différentes commissions soient fixes du moment que le groupe délègue quelqu'un à chaque réunion.

D'autre part, au fur et à mesure que nous regrouperons de nouveaux militants, de nouveaux groupes seront formés pour que chaque groupe n'ait pas plus de 12 membres.

(1) Tract du 24 mai publié dans *Partisans* n° 42, mai-juin 1968, pp. 107-108 ; *Ce n'est qu'un début...* (Cahiers libres, n° 124), pp. 49-51.

(2) En fait, ce mode d'organisation n'a été celui du mouvement que pendant une courte période; s'il a été abandonné, il a néanmoins permis la création de quelques comités d'action.

Les commissions spécialisées servent à faire la synthèse des discussions sur chaque thème au sein des groupes. Il s'en crée chaque fois qu'un nouveau problème politique apparaît. Elles coordonnent les actions et les interventions des comités de quartier et délèguent chacune une personne au comité de coordination. Elles prennent en charge l'application concrète des décisions politiques et s'assurent auprès du comité de l'application technique.

Le comité de coordination comprend les délégués des groupes de base et les délégués des commissions. Il est la structure de décision et d'organisation de l'action du mouvement en temps normal. Cependant, en cas de conflit entre les délégués des groupes de base et une commission sur un problème, on réunit une A.G. pour trancher.

Un certain nombre de commissions exécutives dépendent directement du comité de coordination :

- collecte d'argent auprès des personnalités et synthèse des achats divers.
- relations extérieures : envoi de militants pour expliquer notre action partout où on nous le demande - réponse aux interviews des journalistes, etc.
- coordination avec le reste du mouvement non 22 Mars, c'est-à-dire C.A.L., Comité d'action du 3 mai, comités étudiants-travailleurs de Censier, de la Halle-aux-Vins, l'U.N.E.F. et le S.N.E. Sup., les centrales syndicales ou autres structures éventuellement.
- comités de rédaction : coordination du travail sur les brochures et bouquins qu'on veut écrire sur nous (*Action*, etc.).
- revue de presse.
- propagande, impression des tracts, des affiches, etc.
- santé : médicaments, conseils, etc.
- juridique : conseils en cas d'arrestation, défense des gens, etc.
- étrangers à cause des problèmes juridiques particuliers, et tout autre chose jugée utile ultérieurement.

Une feuille d'information et de discussion est écrite par les militants. Tous y écrivent sous quelque forme que ce soit : trois lignes d'information, dix lignes de politique-poème, esquisse théorique, analyse... Les commissions font passer leur rapport. Les communiqués du mouvement y sont publiés. Quand un travail est effectué quelque part, quand les informations arrivent de province, un texte est écrit.

Principes d'action.

Un certain nombre de principes inspirent nos actions :

- la reconnaissance de la pluralité et de la diversité des tendances dans le courant révolutionnaire.
- la révocabilité des responsables et le pouvoir effectif des collectivités.

- la circulation permanente des idées et la lutte contre l'accaparement de l'information et du savoir.
- la lutte contre la hiérarchisation.
- l'abolition dans la pratique de la division du travail (abattre les cloisons entre travail manuel et travail intellectuel).
- le refus de la mystification des motions de censure, référendum, coalitions électorales, tables rondes, délégations de pouvoir...
- refus du dialogue avec le patronat.
- destruction du mythe de l'Etat arbitre, au service de l'intérêt général.
- la gestion par les travailleurs eux-mêmes de leurs entreprises, forme d'action qui ne peut être pour l'instant que spontanée mais que nous devons prôner comme une des possibilités révolutionnaires.

Les différentes actions.

Cinq grands axes :

- l'information,
- le ravitaillement,
- l'autodéfense.
- l'organisation de manifestations.

L'information a un double but :

- lutter contre la campagne d'intoxication du patronat et du gouvernement qui donne de fausses informations sur les entreprises.
- instituer une liaison directe entre les différents comités de grève et entre les habitants d'un quartier. Des réunions de quartier, auxquelles assistaient des travailleurs de diverses entreprises ont eu lieu effectivement.

Pour cela, des bulletins sont rédigés quotidiennement à partir des informations données par les grévistes (à l'échelon parisien et pour certains quartiers). Ces bulletins sont faits en liaison avec les différents comités d'action.

D'autre part, des tracts rédigés par les grévistes sont ronéotés et distribués. Dans les quartiers, des meetings d'agitation et d'information politique sont tenus dans la rue.

Ravitaillement : Des collectes d'argent, de nourriture sont organisées tous les jours. Des contacts sont établis entre travailleurs en grève et paysans. Des travailleurs mettent leur camion à disposition pour aller chercher des vivres en province. Des stocks sont centralisés dans les entreprises qui offrent leurs locaux. Des tonnes de nourriture ont pu ainsi être distribuées.

Autodéfense : Des groupes de militants sont à la disposition des travailleurs pour : renforcer des piquets de grève et résister aux attaques des commandos de l'U.N.R., des fascistes, des flics.

Manifestations : Des manifestations de soutien tant physique que politique aux travailleurs sont organisées dans les quartiers de Paris, en banlieue, à Flins. Depuis le 10 mai, de nombreuses manifestations ont été proposées à l'U.N.E.F. et au S.N.E. Sup., notamment celle du vendredi 10 première nuit des barricades.

II. — LA FACULTE DES SCIENCES DE PARIS-HALLE-AUX-VINS.

Contrairement à Nanterre, la Faculté des sciences n'a pas connu de mouvements contestataires importants avant les troubles du Quartier Latin. Là comme ailleurs, il existait pourtant parmi les étudiants (35.000 inscrits) une inquiétude latente devant les projets du doyen Zamansky d'instaurer un régime de sélection et devant la réforme Fouchet qui devait se traduire en fait par une augmentation de la difficulté des études. Les réactions des étudiants se bornaient alors à des revendications purement réformistes : construction accélérée de la nouvelle faculté de Villetaneuses et création de nouveaux postes d'enseignement. Ces exigences étaient reprises à leur compte par les assistants et maîtres-assistants, voyant là le moyen de pénétrer dans le corps professoral. En revanche, aucune critique n'était dirigée contre les modes d'enseignement, sauf en ce qui concerne la volonté des autorités d'augmenter la productivité des études et d'accroître la sélection.

Dès le 3 mai cependant, des arrêts de cours se produisirent dans certains secteurs de pointe, sous la direction de professeurs aux « idées avancées » comme Monod. Ces arrêts n'étaient qu'une réaction viscérale aux brutalités policières, mais rapidement la situation évolua vers une mise en question de la situation des étudiants au sein de l'Université. Pour la première fois, des discussions directes entre enseignants et étudiants se déroulèrent dans chaque certificat, souvent dans des amphithéâtres combles (500 à 600 participants). Bien entendu, les discussions portèrent d'abord sur les examens, qui devaient commencer dès le 15 mai ; mais elles débouchèrent assez vite sur des questions de politique générale.

Dans d'autres certificats, où les professeurs sont particulièrement réactionnaires, les cours continuaient. Les étudiants déjà mobilisés s'organisaient spontanément pour aller interrompre ces cours et parler des discussions qui se poursuivaient ailleurs. Alors que pendant l'année il était impossible de faire participer tout un amphithéâtre à des débats quels qu'ils soient, que l'on se faisait siffler dès que l'on parlait de politique, de capitalisme, la majorité des étudiants écoutait et participait, même si c'était pour exprimer leur opposition au mouvement. Chez tous apparaissait la volonté de prendre activement part à la gestion mais, dans l'ensemble, ces sentiments ne s'exprimaient guère hors de l'amphithéâtre et du certificat.

Au contraire, un comité de grève d'étudiants, comprenant une dizaine de membres, voulait poser des problèmes plus généraux. Ce comité se mit en place le 10 mai. Il se chargea d'organiser la vie dans la faculté occupée, de tout contrôler et d'empêcher la poursuite des cours, qui avaient encore lieu. Ce comité se forma spontanément, sur la base du volontariat ; nullement élu par les étudiants, il n'émanait pas plus, directement, de l'U.N.E.F. (mal implantée ici et noyauté par l'U.E.C. stalinienne) prise de vitesse ainsi que tous les groupes politiques qui se tenaient à l'écart ou faisaient de l'obstruction (à

l'exception de la F.E.R. trotskiste). L'ensemble des étudiants se trouva donc mis devant le fait accompli de l'existence d'un comité de grève, de son fonctionnement, de ses décisions, des organisations en cours de création.

Après la nuit des barricades se forma un comité de grève des enseignants, qui réunissait des membres du S.N.E. Sup. et, presque exclusivement, des assistants et des maîtres-assistants (il comprenait seulement 4 professeurs et maîtres de conférences). Lui non plus ne fut pas élu.

Les deux comités de grève siégèrent tout d'abord séparément, mais fusionnèrent bientôt. Dès le début, les deux comités poussèrent à la création de comités de base, dans les amphithéâtres d'étudiants, et de conseils de laboratoire, dans les unités de recherche hébergées par la Faculté. Si les conseils de laboratoire se constituèrent très rapidement, le comité de grève s'opposa à l'élection immédiate des comités de base étudiants parce que le doyen avait rameuté les étudiants absents jusqu'alors de la faculté et n'ayant pas participé au mouvement. Dix jours plus tard, après force discussions politiques, les comités de base étaient en place et soutinrent l'action du comité de grève — d'abord vivement critiqué parce que non élu — au grand dam du doyen et du corps professoral qui voulaient jouer la masse des étudiants contre le comité.

Plus que les étudiants du comité de grève, les enseignants cherchaient à mettre sur pied des structures paritaires pour remplacer l'ancien gouvernement de la faculté (c'est-à-dire l'assemblée de faculté qui ne comprend que les professeurs et maîtres de conférences, ainsi que le doyen élu par elle), le même désir étant partagé par les chercheurs et les techniciens des laboratoires. Une commission paritaire provisoire, réunissant 18 étudiants, 9 professeurs, 9 assistants ou maîtres-assistants et des délégués des techniciens, des chercheurs et des administratifs, fut créée, qui régla le problème des examens en reportant ceux-ci en octobre, et qui devait préparer la mise en place d'une commission centrale paritaire pour remplacer l'ancien pouvoir.

Au sein de la faculté, il y avait donc un enchevêtrement de pouvoirs parallèles : 1) les conseils de laboratoire, révocables devant le personnel des labos et qui menaient une vie indépendante du reste de la faculté ; 2) les comités de base des étudiants, révocables à tout instant par les amphithéâtres et siégeant en assemblée générale pour prendre leurs décisions ; 3) l'assemblée générale des enseignants, regroupant maîtres-assistants et assistants, ainsi que les membres du corps professoral désireux d'y assister ; 4) le comité de grève ; 5) la commission paritaire provisoire composée de délégués étudiants désignés par le comité de grève et révocables à tout instant tant par le Comité que par l'Assemblée générale des comités de base, et des délégués enseignants, révocables à tout instant par l'Assemblée générale des comités de base, et des délégués enseignants ; c'est le doyen lui-même qui désigna les professeurs siégeant à la commission ; 6) enfin, l'ancien gouvernement de la faculté.

Tous ces pouvoirs coexistèrent plus ou moins bien pendant la période ascendante du mouvement, au cours de laquelle le corps professoral et le doyen ne purent guère s'opposer aux décisions du comité de grève. La décision de renvoyer les examens en septembre amena un grand nombre d'étudiants à quitter la faculté pour partir en vacances — et après le discours de de Gaulle du 30 mai, le corps professoral, se durcissant, refusa de continuer à siéger à la commission paritaire.

Cette décision contribua à renforcer l'unité entre étudiants, chercheurs et maîtres-assistants qui organisèrent alors les élections à la commission centrale paritaire. Ce coup de force mit le corps professoral et le doyen en fâcheuse posture, et des craquements sérieux se produisirent au sein du corps professoral ; les réformistes, sentant que l'heure était venue de tenter la récupération du mouvement, demandèrent au doyen de faire procéder aux élections des délégués des professeurs. L'entrée de la police à la faculté n'a peut-être pas été sans rapport avec cette situation.

Le comité de grève se prononça également pour la création d'une Université d'été, comme dans d'autres facultés ; les plus radicaux de ses membres voulaient en effet établir le contact avec les travailleurs et ouvrir la faculté sur l'extérieur. Un bureau central de l'Université d'été fut élu par l'assemblée des enseignants et par l'assemblée générale des comités de base étudiants. Ce bureau centralisa les différentes initiatives qui se faisaient jour : a) dans les divers certificats, des expériences de pédagogie nouvelle ont été tentées avec le concours de la partie la plus dynamique du corps professoral ; b) des activités politiques : séminaires animés par un certain nombre de mandarins (des Facultés de lettres ou de droit) et aussi, et surtout, des groupes de travail où voisinaient étudiants et travailleurs et où des discussions très fructueuses se déroulaient ; c) des activités artistiques (cinéma, ventes de livres, etc.) qui avaient l'avantage d'attirer beaucoup de monde.

L'expérience de l'Université d'été, difficile à réaliser et présentant assurément de nombreux défauts, est sans aucun doute une des réalisations les plus attachantes de la Faculté des sciences, et le comité de grève a consacré une grande partie de ses forces à maintenir l'occupation des locaux d'enseignement pour qu'elle puisse se poursuivre (1). Il va sans dire que le gouvernement gaulliste ne pouvait la laisser se développer, et les premiers flics qui envahirent la faculté au petit jour, le 5 juillet, avouèrent qu'ils venaient pour la faire cesser.

III — A FLINS : SOLIDARITE ETUDIANTS-TRAVAILLEURS.

L'un des mots d'ordre scandés dans les manifestations d'étudiants était : « Le pouvoir est

(1) La faculté a abrité aussi un certain nombre de commissions, dont la commission « témoignages », qui a recueilli les dépositions relatives à la répression policière, des comités d'action étudiants-travailleurs, et un atelier d'affiches semblable à l'atelier populaire des Beaux-Arts.

dans la rue ! ». Voilà qui n'est pas sans avoir un petit aspect XIX siècle (et ce n'est pas le seul qu'on ait pu observer, bien loin de là) ; en réalité, le pouvoir de l'avenir se trouve là où sont concentrés les producteurs, sur les lieux de travail. Mais la rue n'en reste pas moins un préalable obligé à toute prise de conscience et, d'ailleurs, une expérience inévitable. C'est à Flins que travailleurs de l'entreprise Sorbonne et travailleurs de l'entreprise Renault se sont unis dans l'action pratique et c'est là aussi qu'en fait plus de la moitié du personnel devait se prononcer, malgré toutes les pressions, contre la reprise du travail (contrairement à Billancourt ou Cléon, par exemple).

A Flins, les effectifs au travail sont en grande partie composés d'éléments jeunes, pas très bien habitués encore aux mœurs des syndicats ; la grève a été spontanée (avant qu'elle n'éclate à Billancourt), et la base contrôle assez étroitement le comité de grève, la participation aux piquets de grève est également plus élevée qu'ailleurs.

Dans la nuit du jeudi au vendredi 7 juin (2), des half-tracks enfoncent les portes de l'usine où pénètrent les C.R.S. (il y en a quelque 4.000 dans le secteur) qui contraignent les piquets de grève à évacuer les lieux. Au matin, sous la protection de la police, des jaunes viennent rejoindre leurs postes de travail (ou du moins sont censés le faire) afin de permettre à la direction d'annoncer la « reprise effective ». Cependant, et malgré un énorme déploiement policier, de jeunes ouvriers et ceux des étudiants qui ont réussi à échapper aux barrages établis sur les routes par la police se retrouvent devant les portes de l'usine et expliquent aux travailleurs, abusés par de fausses informations (que la C.G.T. ne cherche pas à démentir) que la reprise n'a nullement été décidée. Dès lors, les travailleurs s'abstiennent de rentrer dans l'usine. Pendant ce temps, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont organisé un meeting à 6 km de là, lequel réunit une cinquantaine de permanents au plus. Ceux-ci reviennent ensuite devant les portes de l'usine, ou 2.000 à 3.000 manifestants se trouvent rassemblés. Les délégués syndicaux lancent leurs mots d'ordre : « Pas de provocations ! Dispersez-vous ! Ne rentrez pas dans l'usine ! » Mais les ouvriers réclament avec insistance que les étudiants prennent la parole. Un bonze syndical se saisit à nouveau du micro : « Dispersez-vous ! » Mais la pression de la base est telle qu'il doit le donner à Geismar. Celui-ci rappelle qu'à Paris les étudiants ont tenu tête aux C.R.S. et qu'unis travailleurs et étudiants peuvent réoccuper l'usine. C'est à ce moment que la police attaque. Les étudiants montrent aux ouvriers comment se battre — oh, ce n'est pas long ! Et la bagarre va se poursuivre pendant plusieurs jours, à travers champs, sur un périmètre assez vaste.

Une tentative de faire transporter par train jusqu'à Flins, quelques milliers de manifestants rassemblés devant la gare Saint-Lazare, s'est heurtée à l'obstruction de la C.G.T. et au manque de

(2) Voir la *Tribune* du 22 mars ; rep. dans I.C.O., n° 72 ; *Partisans*, n° 42, etc.

solidarité des cheminots. A Billancourt, les 30.000 travailleurs de la Régie ne tenteront pas un instant de rompre l'état syndical pour établir des liaisons avec Flins. Dans ces conditions, la lutte ne pouvait qu'aller à l'échec après de dures escarmouches. Elle est restée seule en son genre, au moins par l'ampleur qu'elle a revêtue à certains moments, ampleur pourtant bien modeste eu égard aux dimensions apparemment gigantesques de la grève et compte tenu même du fait que les éléments les plus actifs étaient retenus dans les entreprises par des tâches immédiates. Et cependant, avec toutes les limitations qu'on voudra, une lutte de ce genre, ce témoignage de solidarité vécue, reste un fait rare dans l'histoire du mouvement ouvrier tout entier. Sur place, elle a développé la combativité des travailleurs, semé un grain qui finira par germer (1).

IV. — AUTRES FORMES DE LA SOLIDARITE.

Un autre aspect de cette solidarité, moins spectaculaire que le précédent mais peut-être plus important encore, c'est la création de Comités d'action, soit de quartier, soit d'entreprise, avec le concours actif d'étudiants le plus souvent inorganisés. Ces Comités ont mis au point avec les travailleurs une infinité de tracts; ils en ont ronéoté et diffusé une quantité tout simplement énorme. Par leur action, aux formes diverses, ils ont contribué à poser les premières bases d'une forme de conscience

(1) On l'a bien vu au lendemain de la grève, quand la direction décide, malgré ses engagements formels, d'augmenter les cadences et de licencier deux ouvriers étrangers. Après un débrayage dans la journée, une assemblée de travailleurs vote à main levée la grève illimitée, le mercredi 19 juin au soir. Officiellement, la C.F.D.T. est en tête du mouvement; mais la C.G.T. ne veut pas entendre parler de cette « provocation », elle s'oppose à la grève et la C.F.D.T. lui emboîte finalement le pas, tout en dénonçant très fort (bien sûr !) la « trahison » de l'autre centrale : les élections au C.E. auront lieu bientôt..

nouvelle. Aujourd'hui, sans doute, avec le reflux, ils périclitent, et rien n'est plus naturel puisqu'ils sont l'expression du mouvement, dans ses hauts comme dans ses bas. Fait capital néanmoins, ces C.A. se sont, dans l'ensemble, donnés pour mission le « dépassement des structures syndicales et politiques », par la création d'une « multitude de noyaux politiques » appelés à s'unifier un jour mais « sans précipitation organisationnelle », en fonction de la lutte réelle et non de réclamations abstraites (2).

Les C.L.E.O.P. (Comités de liaison étudiants-ouvriers-paysans) ont eu une action d'une portée non moins considérable : assurer le ravitaillement des grévistes, surtout dans les petites entreprises, qui, n'étant pas soutenues par des comités d'entreprise (cantines, etc.), avaient besoin d'aide. Certains sont nés dans les écoles d'agriculture, d'autres ont une origine moins précise. Ils se mettent en rapport avec des coopératives ou certains syndicats d'agriculteurs (C.N.J.A., F.N.J.A.). C'est en Bretagne surtout qu'ils iront (vu la proximité) et seront le mieux accueillis (pour des raisons qui vont de la pléthore de produits due au manque de transports à l'hostilité déclarée envers les circuits de distribution existants; en effet, les transactions se font directement). Des discussions ont lieu également entre étudiants et paysans, qui suppléent aux carences volontaires du système d'information officiel. En ce sens, les C.L.E.O.P. ont rempli efficacement une tâche analogue à celle des comités d'action. L'important, c'est que des lieux de rencontre sont apparus, les facultés, qu'un réseau d'information et de clarification des idées s'est constitué, les C.A., que la solidarité entre les diverses catégories de producteurs en lutte n'est pas toujours demeurée à l'état de déclarations d'intention mais a pris une forme tangible, tant dans les affrontements avec la police dans la rue ou à Flins, qu'en ce qui concerne le ravitaillement.

(2) Tract : « Comment continuer ? » (C.A. Sorbonne).

IV — Le mouvement ouvrier

Pour des raisons d'espace, nous ne pourrions examiner qu'un nombre restreint d'événements, en les choisissant parmi les plus significatifs, à notre avis. Aussi bien, il est inutile de refaire ici un historique détaillé de la grève généralisée : les faits sont récents et présents dans toutes les mémoires ; d'ailleurs, puisque un grand nombre d'ouvrages vont lui être consacrés, il s'en trouvera — espérons-le — qui contiendront des documents et une chronologie utiles (1).

A l'origine donc le mouvement des étudiants. Il met en lumière les vertus de l'action directe et spontanée, en masse. Les étudiants sont descendus dans la rue : ils ont osé, et, ce faisant, ils ont réuni beaucoup de monde, tenu tête au pouvoir dans l'unité. Face à cette autre unité qui est celle de la classe bourgeoise et de sa police, coalisées avec les partis et les syndicats, ils ont montré leur force. Bien plus, ils ont prouvé qu'il était possible d'occuper les lieux de travail, et même si on le savait, personne encore ne se risquait à le faire.

Pourtant, au lendemain de la nuit des barricades, du 10 au 11 mai, il n'y a pas de réaction ouvrière spontanée ; tout paraît devoir être canalisé par la journée nationale de grève, contrôlée par les syndicats. Mais le mardi 14, tard dans la soirée, on apprend que l'usine Sud-Aviation de Nantes est occupée, que les travailleurs ont soudé les portes de l'entreprise et enfermé ses directeurs dans un bureau. Puis, du 14 au 17 mai, d'autres grèves se déclenchent, toutes avec occupation des locaux : aux Messageries de Presse, à Paris ; chez Renault, à Cléon ; et le mouvement, toujours spontané, fait tache d'huile. Le vendredi 17 mai, la S.N.C.F. commence à débrayer, en quelques heures tout s'arrête dans les jolies gares de France. Les directions syndicales mettent à profit le week-end des 18 et 19 mai pour « récupérer » le mouvement : sans que le mot d'ordre de grève générale soit lancé, des comités de grève intersyndicaux sont formés un peu partout, chargés de prendre en main la direction de la grève dès qu'il y a débrayage.

À la base, il n'existe en fait aucune revendication précise. Tout le monde, c'est évident, est pour une augmentation de salaire, le raccourcissement de la semaine de travail, etc. Mais les grévistes, ou du moins la majorité d'entre eux, n'ignorent pas que ces avantages seront précaires ; la meilleure preuve c'est qu'ils ne se sont jamais résolus à une action pareille (et cela aussi, il est vrai, parce qu'ils ne savaient pas qu'ils se-

raient si nombreux). La vraie raison, toute simple, les panneaux accrochés aux portes de petites usines de la banlieue parisienne (où les syndicats sont souvent inexistants) la donne clairement : « Nous en avons assez ! ». Assez des bas salaires, oui, mais surtout assez, assez de cette vie grise où les emmerdements eux-mêmes sont tellement minables qu'on ne songe même pas à se plaindre, et moins encore à se battre ; quant aux jeunes, ils en ont assez, assez par avance de cette vie qui va faire de vous, comme de tout le monde, un pauvre mec, le portrait tout craché de votre paternel, et du grand-père, etc., dans un cadre vaguement plus confortable.

Et ce sentiment sauvage, qu'on ne vous apprend pas à l'école, est si fort, si profondément ancré, qu'il va résister des jours et des jours durant aux exhortations des maîtres de l'Etat, aux menaces du patronat, aux cajoleries des bonzes syndicaux. Ces derniers ne cachent nullement, en général, leurs objectifs et ce sont ces objectifs, justement, que les masses laborieuses mépriseront pendant deux, trois semaines, et parfois beaucoup plus.

Dès le vendredi 17 mai, la C.G.T. diffuse partout un tract qui précise bien les limites qu'elle entend donner à son action. L'accuser ensuite de trahison, n'a guère de sens ; elle a jeté ses cartes dès le premier moment : d'un part revendications traditionnelles couplées à la conclusion d'accords de type Matignon garantissant l'existence de la section syndicale d'entreprise ; d'autre part, changement de gouvernement, c'est-à-dire élections. Ce tract ne contient aucune proposition qui sorte de ce cadre et, fait significatif, il ne mentionne pas une seule fois, sur quatre pages, le mot grève (soit dit encore une fois, la C.G.T., pas plus que F.O. ou la C.F.D.T. ne décrèteront ni la grève générale ni la grève dans une branche d'activité donnée). Dès lors, la politique de la C.G.T. (et, avec des variantes, celle des autres centrales) est claire et simple : les accords de Grenelle donnent satisfaction au besoin de réformes ; il faut donc que les grévistes reprennent le travail.

C'est la politique d'opposition loyale qui, depuis longtemps est celle des syndicats en France comme dans toute la branche occidentale du capitalisme, et c'est elle que les travailleurs vont repousser avec une constance jamais vue dans l'histoire, mais sans aller néanmoins jusqu'au bout : le saut définitif hors de la légalité, la remise en marche de la grande majorité des unités de production (dont le degré d'occupation varie à l'extrême, tout en restant en général assez bas). Aussi puisque les grévistes, au stade présent, ne sont pas arrivés à prendre concrètement l'offensive, l'Etat et le patronat coalisés de façon abso-

(1) On trouvera une première tentative d'approximation dans *I.C.O.*, n° 72, juin-juil. 1968.

lument naturelle aux diverses forces politiques et syndicales du pays prendront, eux, l'offensive et finiront par l'emporter.

Il n'en reste pas moins évident qu'un phénomène d'une extraordinaire ampleur s'est produit: un mouvement immense, un degré de conscience inégal, souvent haut, parfois exemplaire, et cette discussion partout, partout. Il faudrait partir de schémas désincarnés pour imaginer qu'une prise de conscience puisse se faire sans brassage d'idées, confuses à l'origine, sans tâtonnements, manifestations d'incapacité et retour aux anciennes représentations. Or, c'est cela qui a eu lieu, la prise de conscience qu'on fait quelque chose et, pour le moment, peu importe les projets (rarement conçus par la base elle-même) dans lesquels tout cela s'est traduit. Un tel phénomène, en quelque sorte spirituel, se laisse mal cerner par l'analyse. Pourtant, il est utile de rapporter certaines expériences pratiques, afin d'essayer de dégager quels en sont les traits porteurs d'avenir, les tendances profondes.

ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

Aux Assurances Générales de France, deuxième compagnie d'assurances de France, entreprise nationalisée qui, en 4 ans, a connu une double concentration : d'abord 7 sociétés en un groupe, puis ce nouveau groupe avec trois autres, et d'autre part, une automation et une centralisation poussée. Les syndicats ou cadres n'ont jamais parlé de la gestion ouvrière, mais dénonçaient l'arbitraire de la direction qui les écartait de toute décision (il s'y ajoutait que le clan gaulliste avait pris la direction).

C'est une minorité infime d'employés qui, le vendredi 17 mai (avant la grève qui sera effective le 20 mai), pose la question de gestion en termes nets et brutaux dans un tract diffusé par des étudiants du mouvement du 22 Mars dans toutes les sociétés du groupe, et dont voici l'essentiel :

« Comme les étudiants : *Propositions à débattre en assemblée générale de tous les employés et cadres du Groupe des Assurances Générales de France.*

1. *Les Assurances Générale de France continuent de fonctionner normalement avec une gestion autonome de tous ceux qui y travaillent actuellement.*

2. *Tous les directeurs, cadres et A.M. sont destitués de leurs fonctions. Chaque service désignera un ou des responsables choisis uniquement pour leurs qualités humaines et leur compétence.*

3. *Les responsables de service auront un double rôle :*

- *coordonner la marche du service sous le contrôle des employés ;*
- *organiser avec les autres responsables de service un Conseil de Gestion qui, sous le contrôle des employés, assurera la marche de l'entreprise.*

4. *Les responsables de service devront pouvoir s'expliquer à tout moment devant les em-*

ployés et seront révocables à tout moment par ceux qui les auront désignés.

5. *La hiérarchie des salaires est abolie. Chaque employé, cadre ou directeur recevra provisoirement un salaire uniforme égal à la moyenne des salaires de mai (masse des salaires divisée par le nombre d'employés présents).*

6. *Les dossiers personnels des employés leur seront remis ; ils pourront en ôter tout ce qui n'est pas un document purement administratif.*

7. *Toutes les propriétés et matériels des Assurances Générales de France devenant le bien de tous, géré par tous, chacun s'engage à en assurer la protection en toute circonstance.*

8. *Contre toute menace, un groupe de protection de volontaires sous le contrôle du Comité de Gestion assure la garde de l'entreprise de jour comme de nuit. »*

Le lundi 20 mai, un nouveau tract était distribué insistant sur les points suivants :

- comment les conquêtes sociales avaient été rapidement reprises dans le passé ;
- méfions-nous de tous nos amis et n'ayons confiance qu'en nous-mêmes ;
- élection des comités de grève ;
- la gestion, en rappelant le tract précédent ;
- enfin, le dépassement de la grève elle-même :

« *La grève est dépassée, il faut tout remettre en route par et pour nous-mêmes, sans attendre que d'autres nous en donnent l'ordre, mais avec des conseils de gestion élus par tous. Où sera alors le désordre : ce sera ceux qui défendent leur propriété, leurs intérêts de dirigeants et de privilégiés par l'oppression, la violence, la misère et la guerre... C'est là où tu travailles que tout peut se décider. Et là, avec tous les travailleurs, tout peut s'écrouler d'un monde où tu n'es rien et en même temps tout se reconstruire d'un monde où tu seras tout ».*

Au début, au siège, la grève ne concerne qu'une minorité d'employés (500 sur 3.000 à cause de la grève des transports) ; elle est le fait d'une minorité de jeunes, syndiqués ou non syndiqués ; les syndicats suivent, contrôlent mais ne poussent pas. Dès le départ s'affirme la volonté que ce qui sera obtenu soit irréversible : la liste des revendications est impressionnante, elle est précédée de 4 préalables (notamment le paiement des heures de grève), que la direction devra accepter sans discussion ; un des préalables concerne le maintien d'une commission du comité de grève devant s'occuper des réformes de structures et de la participation aux décisions. L'entrée des cadres dans la grève le 22 mai (130 pour sur 250 votants et 500 cadres existants), en majorité les technocrates jeunes, modifie l'allure de la grève : cadres et dirigeants syndicaux se retrouvent pour dominer tous les organismes du comité de grève et notamment avec la C.F.D.T., pour parler de gestion, chacun avec son optique propre. Plusieurs cassures apparaissent dans les discussions qui recourent tout ce qu'on peut dire sur ces questions :

- altercation violente avec la C.F.D.T. après une critique de la conception de ce syndi-

cat, la gestion « par le syndicat », faite devant l'Assemblée générale des employés et qui se répercute dans le comité de grève ;

- éclatement de la commission dite des structures, sous-commission du comité de grève devant s'occuper de la gestion. Des membres d'une des sous-commissions, des technocrates jeunes, principalement C.G.C., voient dans la grève l'occasion d'opposer leurs conceptions de l'organisation de l'entreprise à celles de la direction ; le schéma de fonctionnement qu'ils proposent laisse intacts les pouvoirs du chef d'entreprise et de la hiérarchie et n'est qu'une application de certaines théories modernes de gestion essayant de recomposer les tâches pour intégrer l'employé à son travail et obtenir sa « participation » active. L'autre sous-commission, au contraire, tend à poser le principe d'une participation aux décisions, c'est-à-dire une cogestion (modèle yougoslave par exemple).
- l'intérêt de ces dernières discussions, c'est qu'elles permettent de faire une critique concrète et très dure de toutes les formes de participation et de poser les problèmes les plus théoriques de manière accessible à tous : cette critique est non seulement écoutée et entendue, notamment par les jeunes (ceux tout au moins que de tels débats n'ont pas rebutés) qui se rendent bien compte à partir de leur expérience que le pouvoir de décision continuant d'échapper aux employés, il ne s'agit là que de demi-mesures qui, finalement, conduisent à une emprise plus grande du système sur eux par l'intermédiaire des cadres et de l'appareil dirigeant. Mais aussi, ceux qui discutent sont conduits à admettre que même la cogestion, si on veut qu'elle soit réelle, amène à mettre en causes les structures établies comme la hiérarchie des fonctions et des salaires, l'autorité, le système de notation et d'avancement, l'accès à l'information, etc. et que, dans la mesure où ces structures sont maintenues ou modifiées seulement, tout le système mis sur pied sera rapidement empoisonné et perdra toute signification. Les conflits avec les dirigeants, s'ils sont résolus par les dirigeants, le seront dans leur intérêt, c'est-à-dire dans celui du capitalisme et ce sont, comme maintenant, les critères de rentabilité et de profit qui régleront finalement tout. C'est pourquoi le débat sur la participation des employés aux décisions, s'est rapidement circonscrit lorsque les choses ont été concrétisées : à quel niveau devait s'arrêter le pouvoir de décision de la base et où le pouvoir décisionnaire des chefs pouvait imposer une décision avec les formes bien entendu ?

Même cette formule de cogestion est d'ailleurs considérée par les syndicats (y compris la C.F.D.T.) et les cadres comme utopique au

stade actuel. La réalité est autre : dans les termes où elle est posée, la cogestion conduit à éliminer une part importante du pouvoir des syndicats et des cadres ; elle tend à promouvoir une représentation directe des travailleurs ou même une décision directe. Pour comprendre, voici ce qui était envisagé par cette commission :

- toute décision sans exception, sera prise collectivement par l'échelon de base (12 employés) et le responsable (sous-chef) ;
- si accord, décision exécutoire. Si conflit, il est porté devant une commission paritaire présidée par le chef de département, et formée en nombre égal de représentants des cadres et des employés, à raison d'un par cellule de base. Ces délégués étant non permanents, révocables et désignés par base en fonction du problème à débattre. Cette commission n'a pas pouvoir de décision, elle réexamine tout le problème, suggère des solutions et le renvoie pour décision à l'échelon de base où le conflit a surgi ;
- si le conflit subsiste, tout revient devant une commission permanente à l'échelon de la fonction, également paritaire, formée de délégués permanents élus par 2 collègues dans le cadre de la fonction (un an, révocabilité évoquée) qui décide à la majorité avec voix prépondérante du chef de fonction. La décision s'impose et est sans appel.
- deux choses sont évidentes : les cadres sont réduits à leur fonction technique, les délégués syndicaux éliminés jusqu'au niveau de la fonction. Cela explique la position des cadres et syndicats ainsi formulée : « Il faudrait savoir exactement ce que cela signifie concrètement pour nous. Nous ne sommes pas encore prêts pour cela mais les jalons sont posés » (1).

Le fait le plus marquant est d'ailleurs que les syndicats et les cadres ne sont aucunement décidés à imposer un fonctionnement sur ces bases, mais à se le faire octroyer par des négociations avec la direction une fois la grève terminée : c'est reconnaître tout pouvoir de décision à la direction. Il est important de constater aussi que le principe de la cogestion ou de la participation ne figure même pas dans les préalables de discussion, mais seulement la création d'une commission s'occupant des structures, terme, on l'a vu ayant un sens très différent suivant les intéressés. Il est évident qu'au mieux, il sortira de tout ceci des organes consultatifs où syndicats et cadres se partageront les postes, et sans aucun pouvoir réel.

Le principe du maintien de la commission des structures s'est aussi heurté aux syndicats. Autonome ou sous l'égide des comités d'entreprise ? C'est cette dernière solution qui a prévalu

(1) Déclaration des syndicats des Assurances Générales, « Le Monde » 2-3-68.

montrant bien que tout ce qui échapperait, fût-ce dérisoire, au pouvoir syndical dans l'entreprise, est contré par la volonté des syndicats d'empêcher toute représentation directe des travailleurs.

Tous ces faits sont perçus par les jeunes qui considéraient un peu la grève comme leur, non d'une manière abstraite, mais en fonction de tel ou tel aspect des débats qu'ils reportent tout de suite à leur situation particulière dans l'entreprise. De sorte qu'ils découvrent rapidement la faille dans tous ces discours dont le langage les rebute plus qu'il ne les attire.

La persistance de ce langage représente d'ailleurs à leurs yeux une rupture avec tout ce que la grève leur offrait au départ de communication et de disparition des cloisonnements. Si le fonctionnement du comité de grève peut paraître un modèle — fonctionnement collégial de 150 membres, sans bureau permanent et avec des commissions se répartissant les tâches, avec une coordination — en réalité syndicats et cadres y ont pris une telle importance qu'on peut y voir ce que pourrait être une nouvelle bureaucratie, au sein d'une entreprise placée sous le régime de la cogestion. Sans doute, le comité de grève a été contraint d'admettre la présence de non-syndiqués dans les pourparlers avec la direction, des discussions avec des étudiants après les avoir longtemps refusés, des discussions avec l'ensemble des employés en grève après s'être rendu compte que l'assemblée quodotienne devenait purement formelle. Mais cela n'a guère entamé l'emprise bureaucratique sur le comité de grève, d'autant plus que les jeunes, lassés par tant d'efforts toujours contrés, d'incompréhension, participaient moins aux discussions pour se consacrer aux tâches pratiques de la grève et se renfermaient dans leur propre univers de jeunes. Si les syndicats ne sont pas arrivés à briser l'élan dont nous parlions ci-dessus, ils ont réussi néanmoins à l'empêcher de s'exprimer ouvertement. Ainsi la grève a reconduit rapidement, signe évident qu'elle ne débouchait pas sur une transformation révolutionnaire, à une reproduction modifiée des structures hiérarchisées de la société capitaliste, mise en œuvre par ceux-là même qui estiment qu'ils ont vocation à la gestion de cette société, avec la place qu'ils y occupent actuellement.

COMPAGNIE GENERALE DE TELEGRAPHIE SANS FIL (C.S.F.) BREST.

Il y a quelques années la C.S.F. a implanté une usine à Brest, dans le cadre du plan d'industrialisation de la Bretagne et donc en bénéficiant des subventions accordées par l'Etat aux entreprises qui se décentralisent. Des cadres ont été importés de Paris et 1.100 travailleurs recrutés sur place — en majorité des ouvriers non spécialisés. La direction — sans doute pour continuer à percevoir des subventions — ne donnait à Brest que les travaux les moins intéressants ce qui lui permettaient d'opposer à toute revendication de salaire le fait — réel mais délibérément provoqué — que l'usine n'était pas rentable et toujours déficitaire.

Cela n'allait pas sans causer une certaine frustration au sein du personnel, les cadres notamment qui craignaient de se retrouver un jour au chômage avec un niveau de qualification réduit.

Un seul syndicat dans l'entreprise brestoise, la C.F.D.T., tout adhérent de la C.G.T. étant rapidement vidé. Lors de la fusion C.S.F.-Thomson, les difficultés de l'usine de Brest s'accroissent encore. Cela, dit un délégué C.F.D.T. (1), « nous avait conduit à expliquer au personnel les rouages de l'économie, de la société capitaliste, des banques, etc. Notre action syndicale a eu une influence importante sur les esprits, non seulement des ouvriers, mais aussi de ceux des ingénieurs et des cadres ».

Le 20 mai, les groupes qui constituent des unités de travail (ateliers, bureaux, laboratoires) élisent d'abord un comité de grève, puis étudient une réforme de la hiérarchie dans l'entreprise ; 70 ingénieurs participent à ces travaux. Le personnel met en place également des « tribunaux ouvriers » qui jugent les cadres incompétents dans leur travail et leurs rapports avec leurs subordonnés ; des dossiers sont constitués et transmis à la direction par les délégués. Résumant ces travaux, les responsables C.F.D.T. déclaraient (2) : « Nous pensons que les commissions ouvrières et le comité d'établissement que nous avons définis, constituent des choix irréversibles. Le comité de grève a tous pouvoirs de décision dans une entreprise démocratique. Des commissions ouvrières seront mises en place dans chaque unité de production. Elles sont compétentes pour tout ce qui touche directement les salariés dans leur travail (méthodes de travail, définition des postes, embauchage, promotion, etc.) ». Un tract, rédigé et diffusé sur place, revendiquait la « démocratisation de l'entreprise dans une perspective d'autogestion » en exigeant notamment : « gestion de la formation professionnelle par les travailleurs, avec un budget équivalent au moins à 2 % du montant annuel de la masse salariale ; politique contractuelle des promotions ; définition du poste de travail et des attributions ; plan d'évolution du personnel ; contrôle de l'embauche ; contrôle financier de l'établissement et de l'entreprise. »

Le 18 juin, après six jours de discussions sans issue avec la direction, le personnel se prononce pour la poursuite de la grève, par 607 voix contre 357. Les négociations ont achoppé sur les problèmes de gestion, entre autres la mise en place de commissions paritaires. La direction invoquant le caractère illégal de ces structures pour justifier son refus, les délégués C.F.T.C. présentent alors, sans plus de succès, un projet de commission intégrée au comité d'entreprise et qui aurait pu jouer le même rôle que les organes prévus en premier lieu.

Finalement, le travail reprendra le vendredi 21 mai (551 voix pour la reprise, 152 contre). Les conversations des délégués C.F.D.T. de l'usine brestoise avec le siège de Paris ont

(1) *Le Monde*, 29-5-68.

(2) *Syndicalisme* (organe de la C.F.D.T.), n° 1191, 10 juin, p. 24.

abouti à la création d'une commission au sein du comité d'établissement ; comprenant 5 représentants de la direction et 12 du personnel, elle sera chargée d'étudier le renouvellement des structures de l'entreprise et s'intéressera plus particulièrement au plan de charge, aux « délais de fabrication » et aux conditions de travail. Cette mesure concerne uniquement l'usine de Brest. La commission est seulement habilitée à déposer des « conclusions », avant la fin de l'année.

Trait significatif que cet amenuisement progressif des revendications : au départ, il s'agit de créer des comités de base assurant la gestion d'aspects importants de la vie de l'entreprise ; puis, on passe à des commissions paritaires, choisies au sein du comité d'entreprise ; et l'on finit par se contenter d'une simple commission d'études qui déposera des « conclusions », dont la direction tiendra ou ne tiendra pas compte, en fonction de ses intérêts ou même de son caprice.

Sous une forme en général moins nette, on a vu un tel processus à l'œuvre dans beaucoup de moyennes (et même grandes) entreprises en grève. Il faut souligner cependant qu'en cas de reprise du mouvement, des institutions de ce genre, si dérisoire soit leur autorité, pourront s'instituer — du moins en un premier temps — les porte-parole de la volonté des travailleurs face à la direction ; dans le cas contraire, où le « retour à la normale » serait définitif, elles seraient réduites au mieux à une fonction d'auxiliaires de la direction, lui épargnant quelques tâches administratives pas très populaires, ou, plus probablement, à rien du tout.

COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE (C.E.A.), Saclay

Au total, le C.E.A. emploie à Saclay 6.000 à 7.000 personnes ; sur ce nombre, 4.500 environ, dont un quart d'ingénieurs, sont régis par un « protocole d'accord collectif », le reste relève d'« entreprises extérieures » (femmes de ménage, secrétaires, dessinateurs, ouvriers spécialisés, techniciens, gars du bâtiment, etc.) ; il y a en outre, des boursiers de thèse et des stagiaires étrangers. La C.G.T. compterait 625 adhérents dont le noyau est formé des plus vieux agents du C.E.A., engagés entre 1946 et 1950, sous le règne du stalinien Joliot-Curie. La C.F.D.T. qui, à Saclay, s'est faite une spécialité de la surenchère gauchiste, en aurait 300 et de même F.O. On accorde une centaine d'adhérents au syndicat-maison. La C.G.C., d'implantation toute récente, a « fait un malheur » aux dernières élections des délégués cadres.

La grève s'est faite avec occupation effective des locaux (83 % du personnel se trouvait sur place pendant toute la durée de la grève ; même les jours fériés (Ascension, Pentecôte, week-ends), il y avait au moins 500 personnes au Centre).

Le temps a été entièrement occupé par des discussions générales ou en commission, portant

soit sur des problèmes fondamentaux, soit sur la réorganisation du C.E.A., question qui intéressait beaucoup le personnel, l'avenir du Commissariat paraissant compromis. La grève elle-même a démarré à partir d'un petit noyau de chercheurs (expérimentateurs et théoriciens) de physique fondamentale ; agents particulièrement bien payés, déconnectés de la production, souvent jeunes et toujours liés professionnellement aux Facultés ; ce personnel, syndiqués et non-syndiqués, a agi en dehors et, et le cas échéant, contre les centrales syndicales. Pour la première fois, on a pu observer une réelle solidarité avec les travailleurs employés par des entreprises extérieures.

La grève a été de courte durée : 15 jours, officiellement. En fait, des discussions générales, avec arrêt pratiquement total du travail, avaient précédé d'une semaine le vote effectif de la grève. La reprise du travail a eu lieu sous les pressions de l'administration, promettant le paiement intégral des heures perdues, si la reprise intervenait le 4 juin. Néanmoins, les discussions intérieures avaient été menées suffisamment loin pour qu'un certain nombre de revendications de structure aient pu être présentées et, après émasculature, acceptées par l'administration.

Il y a donc eu mise en place de toute une « pyramide » de commissions paritaires. A chaque échelon (service, département, direction), est institué un conseil d'unité, présidé par le chef d'unité et jouant un rôle consultatif. Le conseil d'unité est élu en dehors de toute étiquette syndicale, à raison d'un délégué pour 10 personnes, et avec représentation de toutes les catégories professionnelles existant dans le service, mais l'élection est faite par un collège unique ; les délégués sont en principe révocables à tout instant. Au départ, il avait été exigé que le chef de service (ou d'unité) soit récusable par l'unité. Inutile de préciser que cette revendication n'a pas été satisfaite. Toutefois, certaines unités passant outre ont voté pour ou contre leur chef de service. Certaines « contestations » unanimes ont fait du bruit sur le moment. Depuis, il semble que les « contestés » continuent de se porter comme devant...

De plus, un comité national a été créé sur une base paritaire, mais il est présidé par l'administrateur général, délégué du gouvernement, qui a voix prépondérante. Ce comité discute des programmes, du budget et de l'organisation générale du Commissariat. Il est informé des nominations. Le même dispositif se retrouve dans tous les centres dépendant du C.E.A., y compris à la D.A.M. (direction des applications militaires). Contrairement aux conseils d'unité, ce comité est exclusivement composé, côté personnel, de délégués syndicaux (à la D.A.M. où la représentation syndicale se heurtait à une interdiction de principe, celle-ci a été levée).

On voit donc qu'au plan de la gestion effective, la fameuse « pyramide des commissions » n'a en définitive aucun pouvoir. Sa seule utilité pourrait être d'informer le personnel ; or, même en ce domaine, ses possibilités sont étroitement limitées. L'ancien comité de grève,

formé spontanément, a été réélu dans sa quasi-intégralité, sous le nom de « comité de coordination », avec pour mission de faciliter la circulation des informations horizontalement, c'est-à-dire entre conseils d'unité. Quoique formé en majorité de syndiqués (mais non de délégués syndicaux), ce comité est tout juste toléré (et ceci grâce aux pressions de la base), à la fois par l'administration du Centre et par les syndicats. Comme par ailleurs un certain nombre de chefs de service ont déjà réussi, en faisant du conseil d'unité un « interlocuteur privilégié », à lui injecter une mentalité bureaucratique c'est-à-dire à bloquer en fait la diffusion des informations vers la base, le comité de coordination commence à tourner en rond. Sa dernière affiche (début juillet) propose que les réunions des conseils d'unité soient publiques, à l'image des conseils municipaux. Mais avec le découragement actuel, il ne semble pas que cette suggestion rencontre beaucoup d'échos.

SUD-AVIATION, NANTES

Depuis un mois, les débrayages d'une demi-heure se succédaient. Le 7 mai, deux jours avant une journée complète de grève, le directeur, un certain Duvochel, se fait courser par 35 ouvriers ; il réussit à se sauver. Dans la nuit du 13 mai, à l'instigation de militants d'un groupe trotskiste (O.C.I.) (1), 300 à 400 ouvriers débrayent de nouveau ; dans la journée du lendemain, il y aura 3 débrayages d'une demi heure, pendant que les délégués syndicaux sont reçus par le Duvochel en question. Mais dans l'après-midi, selon une enquête effectuée sur place par trois étudiants de Nanterre (2) :

« Trois délégués syndicaux décident de virer les mensuels des bureaux et d'enfermer le patron dans son bureau. Quelques cadres se joignent au directeur sequestré. Un poste de garde est installé devant sa porte. Pour que le patron ne s'ennuie pas, un haut-parleur est installé devant sa porte et hurle à tue-tête des chants révolutionnaires ce qui permet à un patron d'apprendre par cœur l'Internationale sans faire d'efforts idéologiques... ».

À Flins et dans certaines usines d'Elbeuf, des directeurs se sont vus sequestrés de la même manière. Cette action, parfaitement illégale (ce n'est pas le cas de la grève, du moins en soi est bien entendu condamnée avec la dernière énergie par les syndicats. Elle manifeste ainsi le caractère autonome de la lutte menée par les ouvriers ; indice de la combativité des travailleurs, elle contribue à la hausser encore.

Là comme partout, ce sont les jeunes de 25-

(1) Comme dans le mouvement étudiant, on retrouve ici, quoique dans une mesure beaucoup plus limitée, le rôle de détonateur qu'ont eu, dans des circonstances favorables, certaines « minorités agissantes » (en 1936 également, il y eut quelques cas de ce genre lors du déclenchement des grèves). Bien entendu, ces minorités n'ont pu fournir la « matière » (les conditions générales, la mentalité, etc.) pas plus que la direction de la grève.

(2) *Action*, n° 6, 10 juin, 7, 11 juin ; reproduit dans *Cahiers de Mai*, n° 1, 15 juin, p. 4.

30 ans qui se sont montrés les plus acharnés à continuer la lutte et la reprise du travail, nous dit un camarade, se fit « avec découragement et dégoût ».

ELECTRICITE DE FRANCE (E.D.F.) CENTRALE DE CHEVIRE

L'E.D.F.-G.D.F. en grève a continué de fournir du courant et du gaz sous la direction des comités de grève (à forte prédominance cégétiste). La baisse de fréquence du courant a eu pour effet de stopper un grand nombre de machines qui tournaient encore ; ainsi, à la Faculté des sciences d'Orsay, l'ordinateur a dû s'arrêter et les techniciens, dès lors, sont entrés dans la grève. Toutefois, les conditions dans lesquelles l'activité s'est poursuivie à l'E.D.F. (de même que dans les hôpitaux, par exemple), nous sont mal connues. Voici ce que dit l'enquête des trois de Nanterre à propos de la centrale de Chevire, près de Nantes :

« Lorsque les 293 agents eurent occupé les lieux, le samedi 18 mai, ils choisirent un comité de grève composé de délégués de chaque syndicat (il y a 90 % de syndiqués à l'E.D.F.). Or, il était nécessaire, tout en diminuant le courant (ce qui contribuait à paralyser les industries locales) de maintenir un minimum d'électricité pour assurer les services de sécurité : hôpitaux, etc. Le comité de grève demanda donc aux grévistes de « prendre leurs responsabilités » à ce sujet. Dans les faits, le Comité élu détenait depuis 15 jours (...) toute l'autorité dans la centrale. Il veillait à ce qu'une permanence soit assurée par les travailleurs. Il organisait la poursuite de l'approvisionnement en combustible (gaz de Lacq). Pour le ravitaillement des grévistes, il avait ordonné la solidarité active, mais quelque peu confuse, avec la population environnante. Les militants avec qui je discutais étaient très conscients (le délégué C.G.T. lui-même !) du sens politique de cette expérience, et l'un d'eux expliquait : « Nous voulions montrer notre capacité et donc notre droit, en tant que producteurs, à gérer les moyens de production que nous utilisons. La preuve est faite ».

À la radio, un délégué syndical des Caisses d'épargne s'exprimait en des termes analogues lors de la réouverture restreinte des guichets. Il est hors de doute, pour quiconque a mis le nez dans la rue, que ce sentiment était des plus répandus, et qu'il le demeure. Si naguère, il était latent chez une grande partie des travailleurs, quand ils venaient à avoir un « accrochage » avec un cadre quelconque, il est aujourd'hui volontiers exprimé. Et pourtant, nous y reviendrons, cela reste un sentiment, non pas une évidence objective dont il n'y a plus qu'à tirer les conséquences.

LA SITUATION A NANTES, FIN MAI

Nantes est de toutes les villes de France celle où la gestion syndicale à l'échelon local semble avoir été le plus loin. D'après l'enquête que nous

déjà cité deux fois (1), un Comité central de grève a pris (ou a eu l'intention de prendre) un certain nombre d'initiatives, surtout en ce qui concerne le ravitaillement : distribution de laissez-passer et de bons d'essence — mais qui ne paraît pas en tout cas avoir été faite très sérieusement ; organisation des transports avec le concours de camionneurs F.O., la municipalité mettant ensuite des cars à la disposition du Comité.

« Pour les familles de grévistes, qui se trouvent dans la plus mauvaise situation financière, les organisations syndicales leur distribuent des bons de denrées alimentaires. Ces bons sont équivalents à une certaine quantité d'aliments. Pour chaque enfant de moins de trois ans : un bon de 1 F. de lait, et pour chaque personne âgée de plus de trois ans, un bon de 500 gr pain et un bon de 1 F. ».

Sur les routes, les camionneurs F.O. installent des barrages (il y aura aussi des barrages autour de Caen, mais pendant une journée seulement). Dans les quartiers :

« Les trois associations familiales ouvrières (A.S., A.P.F., U.P.F.) prennent contact avec les syndicats paysans du village le plus proche : La Chapelle-sur-Erdre. Une réunion comprenant 15 paysans syndiqués et une délégation d'ouvriers et d'étudiants décida d'assurer une liaison permanente pour organiser un réseau de distribution sans intermédiaire... Tous les matins, des syndicalistes vont vérifier les prix sur les marchés (...). Des affiches sont délivrées dans les magasins autorisés à ouvrir, avec le libellé suivant : « Ayant le souci du ravitaillement de la population, les syndicats autorisent ce petit magasin [les grands sont obligés de fermer] à ouvrir ses portes à condition qu'il respecte les prix normaux ».

Le correspondant du Figaro s'exprime en termes analogues :

« Comme la préfecture ne pouvait régler les problèmes les plus urgents, un « Comité intersyndical de grève » s'est installé à la mairie. Peu à peu, il s'est substitué à l'administration. C'est ainsi qu'il délivre les bons de circulation aux ambulances ou aux camions des boulangers et des maraîchers ; c'est ainsi que les commerçants doivent coller sur leurs devantures ces étiquettes : « Ce magasin est autorisé à ouvrir. Ses prix sont contrôlés en permanence sous la responsabilité des syndicats ». Signé : C.G.T., C.F.D.T., F.O.

Qu'en a-t-il été exactement dans les faits ? Selon un autre voyageur étudiant, l'enquête des trois de Nanterre est « partielle et partiale ». Ainsi écrivent-ils que deux délégués de l'U.N.E.F. figuraient au Comité central de grève ; en fait, les membres trotskystes et F.O. du Comité,

ayant demandé leur admission, se seraient vus opposer un refus catégorique par les délégués des autres centrales tant ouvrières que paysannes, ceux-ci acceptant toutefois — mais pour peu de temps — la présence des délégués étudiants à titre d'observateurs. En revanche, il se pourrait que les lignes suivantes aient, à un certain moment, rendu compte d'une réalité effective :

« Le Comité central de grève se méfie des Comités de quartier et leur reproche de ne pas être passés par lui au début. En fait, les Comités de quartier vont se révéler beaucoup plus efficaces dans l'organisation du ravitaillement, et leur action sera beaucoup plus profonde que celle des syndicats. Partis de la création d'un marché direct de la production, ils vont devenir des cellules de politisation des quartiers ouvriers » (2).

Mais, avec le reflux général du mouvement, et donc la transformation des rapports de force en faveur des syndicats, la situation s'est évidemment modifiée. Voici ce qu'en dit Action, le journal des étudiants « gauchistes » :

« Quant aux comités de grève et de quartier de Nantes, ils ont fait l'objet d'une récupération qu'il ne faut pas près d'oublier » (3).

Quoi qu'il en soit, on voit nettement ici comment, étant donné la carence des anciennes autorités (préfecture, municipalité) mais aussi avec leur soutien actif, les syndicats unis utilisent leurs organisations respectives, et les associations apparentées, pour mettre en place une nouvelle structure d'autorité. Loin de faire rouvrir les grands centres d'approvisionnement modernes dont le personnel poursuit la grève, ce qui serait s'attaquer au régime de la propriété privée et prendre des « risques », ils s'appuient sur les boutiquiers et les petits paysans. Coïncé entre cette « base » et le vieil appareil administratif (et policier), le Comité intersyndical sera contraint à louvoyer minablement jusqu'au jour du « retour à la normale ».

Quand il rencontre sur sa voie des organes directement issus du peuple, qui tente ainsi de faire face à ses besoins immédiats, il s'en méfie et invoque, de manière typiquement bureaucratique, sa soi-disant représentativité qui lui donne droit à gérer la vie sociale. A une nouvelle étape, s'il en est une, ce sera de deux choses l'une : ou bien les masses se soumettront à ce pouvoir syndical de transition de la même façon qu'elles se soumettent au pouvoir du Capital ; ou bien elles entreront en conflit avec lui par l'intermédiaire de leurs propres organes de lutte et de gestion (comités de base, de quartier et autres). On voit donc concrètement que soutenir, en période de crise sociale, les Comités d'action et de quartier n'est pas une question de rhétorique, ou même de simple « politisation ». C'est cela qui compte, plus que le point de savoir dans quelle mesure le Comité central

(1) Enquête confirmée à sa façon par le Figaro qui écrit (30-5-68) : « Les syndicats en réalité ont mis une main de fer sur la Loire-Atlantique (...) Sur le marché, de nouveaux « inspecteurs », mais cette fois syndicalistes, font des contrôles de prix après les services économiques (...) Du métallurgiste au pêcheur, on attend la décision des syndicats », etc.

(2) Cahiers de mai, art. cit., p. 10.

(3) « La révélation de mai : les C.A. dans les entreprises », n° 18, 27 juin.

de grève nantais a exercé les fonctions qu'il s'était arrogé avec la bénédiction de la vieille société de classes (1).

COMITES DE BASE, ACTIONS DIRECTES

D'une façon générale, mais avec nombre d'exceptions, les Comités de grève ont été contrôlés par les centrales syndicales (et presque aussi souvent la composition des piquets de grève). Dans un certain nombre d'usines cependant, surtout dans la région parisienne, il s'est créé des Comités de base (ou d'action). Ainsi chez Rhône-Poulenc à Vitry il existe, dans chaque secteur, des Comités de base ; le taux de participation effective à l'occupation des lieux de travail sera particulièrement élevé : 1.500 occupants sur un personnel qui atteint au total 3.500 travailleurs. Ailleurs, dans une grande imprimerie :

« Un Comité de grève est né qui a réussi, pendant un temps, à dépasser, déborder et finalement neutraliser le puissant collègue des délégués. Les membres de ce comité étaient syndiqués (« par nécessité, parce que chez nous le syndicat commande l'embauchage »). Mais pas question, ici, de noyautage : ils ont délibérément et ouvertement institué dans leur usine un « pouvoir parallèle » à celui de la C.G.T. (...). Dans l'électronique, un comité de base a été créé sur proposition de la C.G.T. qui espérait ainsi « couler » les deux syndicats rivaux. (2) Résultat : la C.G.T. s'est « coulée » elle-même, et du comité de base syndical est partie une véritable organisation révolutionnaire qui comprenait, comme membres actifs, plus de 50 % des ouvriers et se considérait comme parfaitement capable de faire tourner l'usine » (3).

Aux Assurances Générales de France, à la suite de la dénonciation d'une partie de l'accord relatif au paiement des heures de grève, il est proposé au comité de grève la constitution d'un comité d'action élu à raison d'un délégué par service et d'envisager des modes d'action acceptés par tous consistant à prendre des décisions dans des domaines réservés à la direction sur des points précis (pointage, non récupération, établissement de la paie, etc...). Bien qu'ayant rencontré un écho favorable, ce projet échoue essentiellement en raison du veto formel de la C.G.T. et de l'alignement de la

(1) « Lorsqu'ils ont quelque chose à revendiquer ils viennent le faire devant la Marie (de Nantes), c'est-à-dire devant le comité de grève, mais finalement ils s'adressent à lui comme en d'autres circonstances on s'adressait au Maire » — dit un gars du 22 mars, *Ce n'est qu'un début...*, pp. 94-95.

(2) Telle a été aussi l'origine des comités de base chez R.P.-Vitry, expérience dont un participant note qu'elle a montré « de façon évidente les raisons de la « dépolitisation », de l'« apathie » des travailleurs : ces derniers quand ils se sentent concernés, quand ils savent que la décision dépend d'eux, participent activement et massivement, de façon directe. Dans une situation, où les décisions sont prises par d'autres, en leur nom, le désintérêt est quasi total ». *Cahiers de mai*, no 2, 1-15 juill., p. 11).

(3) *Action*, *ibid.*

C.F.D.T., qui ne peuvent admettre qu'existe un comité qui puisse traduire à tout moment et directement la volonté de la base et faire de la gestion une forme de lutte — pratiquée et imposée — et non une revendication dont on attend satisfaction de la part de la direction ou de l'Etat.

Bien entendu, le sort de ces comités a été étroitement déterminé par le cours général des choses et, de même, leur attitude face aux syndicats a varié en fonction des conditions spécifiques à chaque boîte ; d'aucuns ont même été jusqu'à se considérer comme de petits syndicats en puissance pour être, il va de soi, emportés par le vent. Ces organes n'ont, en effet, de sens que pour la lutte ; celle-ci terminée, leur rôle actif est terminé lui aussi, ou, plus exactement, ils ne peuvent subsister (tant bien que mal) que grâce à une nouvelle forme d'activité : la discussion, la confrontation des expériences. Vouloir agir différemment, vouloir se substituer isolément aux vieilles organisations, en conservant leur mode d'action, c'est aller au devant d'une disparition certaine et complète. Il y a eu assez de tentatives de ce genre dans l'histoire du mouvement ouvrier international, pour qu'on puisse être formel à ce sujet.

Dans les imprimeries de presse, à l'Aurore, les lins ont fait sauter certains titres ; au Parisien libéré, le personnel unanime a refusé en une occasion de faire sortir le journal en raison d'un titre outrageusement mensonger à la une ; à la Nation, les rotativistes ont refusé de tirer ce canard gaulliste. Mais il n'y a eu aucune coordination de l'action, aucune tentative en ce sens à la base : on s'est contenté d'avaler les bobards du syndicat obligatoire C.G.T. qui voulait à tout prix que l'Humanité paraisse (mais non les hebdomas et les tracts).

Dans une foule d'entreprises, le comité de grève a assuré le versement de la paie, ou d'acomptes ou encore (comme à la S.N.E.C. M.A.) changé des chèques contre de l'argent liquide pris sur la caisse de la taule ; parfois, la cantine a continué de fonctionner ou des conserves ont été distribuées, etc. Ce sont là faits courants dans toute grève de cette ampleur, mais il faut souligner qu'il y eu initiative autonome, ces tâches étant souvent effectuées en dehors des règles habituelles et que les ordres à cette fin émanait du comité de grève, agissant face aux nécessités immédiates et non sur instructions de la direction.

Enfin, au moment de la reprise du travail, des manifestations sauvages se sont produites dont l'initiative est souvent revenue à des minorités agissantes. Ainsi, à Blanqui, dans le Livre ; à la Bourse du travail, pour les employés de la R.A.T.P., les manifestants se sont rendus au siège de certaines organisations syndicales pour avoir des explications et protester comme s'ils avaient affaire à des chefs du personnel, et se sont faits éjecter par le service d'ordre syndical. Plusieurs centaines d'instituteurs ont occupé momentanément le siège du S.N.I., avec un résultat analogue.

V — Participation et réformes de structures

Si une revendication est nettement apparue au cours de la grève généralisée, surtout chez des dizaines de milliers de jeunes, étudiants comme travailleurs, c'est la volonté de prendre des responsabilités. Dans un sens, cela tient à ce que la mentalité des chefs d'entreprise français retarde encore considérablement sur l'essor des forces productives (technologie, équipement, niveau de qualification, attitudes des producteurs, etc.), retard — incompétence, en fait — d'ailleurs reconnu par certains théoriciens amis du patronat. Pourquoi cette fraction avancée de la classe dominante aime-t-elle à parler de « participation » ?

Etant donné le niveau atteint par la concentration du capital, son degré de rationalisation et d'automation, la société d'exploitation peut difficilement fonctionner sans une participation des travailleurs. Les décisions sont prises à un niveau si élevé, les tâches sont à ce point parcellarisées, que le producteur immédiat ne peut saisir le sens de directives mises au point en dehors de lui et sans tenir compte des modalités d'application pratique ; en bref, il ne comprend plus le sens de son travail. Aussi tend-il à s'en détacher complètement, alors que la structure même de l'entreprise (la distance existant entre dirigeants et dirigés) exige que l'exécutant « participe », pour que le système élaboré par les dirigeants marche convenablement. Ainsi donc ceux qui parlent de participation sont ceux-là mêmes qui ne veulent et ne peuvent réaliser une gestion ouvrière parce que celle-ci enlèverait tout espèce de sens et à l'appareil de domination dont ils sont l'expression, et aux fonctions qu'ils y exercent. Par contre, ceux qui, au travers de leurs luttes autonomes créent spontanément, même à un niveau embryonnaire, de nouvelles formes et organismes de gestion et de lutte, réalisent dans les faits une participation de tous ; or, non seulement ils n'en parlent pas mais encore ils doutent souvent qu'elle puisse être réalisée.

LE POUVOIR ETATIQUE ET PATRONAL : LA PARTICIPATION COMME SLOGAN ET MODELE REDUIT

Qu'il s'agisse uniquement de « rendre malléables des structures sociales », selon le mot d'un haut fonctionnaire (C. Gruson), voilà qui ressort nettement des déclarations du président de la République, celles du 7 juin 1968 :

« Cela implique que soit attribuée de par la loi, à chacun, une part de ce que l'affaire gagne et de ce qu'elle investit en elle-même grâce à ses gains. Cela implique aussi que tous soient informés d'une manière suffisante de la marche de l'entreprise et puissent, par des représentants qu'ils auront tous nommés librement, participer à la société et à ses conseils pour y faire valoir leurs intérêts, leurs points de vue et leurs propositions (...). Dans une société à participation, où tout le monde a intérêt à ce que ça marche, il n'y a aucune espèce de raison pour que tout le monde ne veuille pas que la direction s'exerce avec vigueur. Délibérer, c'est le fait de plusieurs et agir c'est le fait d'un seul ».

De fait, il y a près d'un quart de siècle qu'ont été créés « de par la loi » des organes destinés « à faire valoir les intérêts » de la base, à savoir les comités d'entreprise qui, en réalité, ont au meilleur des cas servi à décharger le patronat du soin de gérer certaines branches de l'aide sociale et de communiquer à sa place les nouvelles désagréables au personnel (1). Quant à l'intéressement, autre tarte à la crème, il est notoire depuis longtemps que c'est une blague et le sort de l'« amendement Vallon », dernière en date de ces plaisanteries, vient de le confirmer l'an dernier.

Si frivoles soient-elles, ces propositions mêmes sont rejetées par toute une fraction du patronat, celle des moyennes et petites entreprises, qui n'éprouve pas du tout le besoin

(1) « Les Comités d'entreprises », I.C.O. n° 51, juillet 1966, p. 11.

d' « associer les travailleurs à la gestion », et cela sous quelque forme que ce soit, malgré les textes légaux dans bien des cas. Quant au grand patronat, lui, il trouve que la participation est d'ores et déjà réalisée :

« Les structures françaises permettent de développer une véritable participation à l'échelle de l'économie nationale, en particulier dans les commissions du Plan et dans le cadre du Conseil économique, où s'expriment, se confrontent, et le plus souvent s'harmonisent les points de vue de tous les partenaires sociaux (...). La participation dans l'entreprise ne peut être facteur d'efficacité que si elle est fondée sur le renforcement des structures et de la hiérarchie, qu'elle doit aider à assumer toutes ses responsabilités mais dont elle ne doit pas saper l'autorité (...). Il est essentiel que les représentants du personnel et les syndicats prennent à cet égard leurs responsabilités, c'est-à-dire acceptent de tenir compte des données économiques qui s'imposent à l'entreprise » (1).

Peut-être le grand patronat consentira-t-il, étant donné la conjoncture, à cesser ses habituelles brimades et à voir un « interlocuteur valable » dans les syndicats si ceux-ci admettent de faire passer les intérêts de l'entreprise comme telle avant ceux de ses mandants, la base (chose impossible à la longue, on vient de le voir en mai-juin). En fait, si des décisions sont effectivement prises, elles iront sans doute vers la création d'un système de discussion des conventions collectives à date fixe, l'Etat se réservant un pouvoir d'arbitrage, comme cela se pratique dans la plupart des grands pays industrialisés. La « participation » gaulliste resterait alors l'un de ces gris-gris verbaux que les notables de France aiment à agiter, comme la « résistance », les « vertus familiales », et, maintenant, l'« aliénation » et la « révolution ». Et des professeurs distingués, des hauts fonctionnaires à la retraite, des jeunes patrons chrétiens et des modernistes de la C.F.D.T. continueront à élucubrer vertueusement sur ce thème...

LA C.G.T.: L'HOMME QUI NE VIT QUE DE PAIN.

Le patronat français se prononce donc pour « un dialogue social constructif, abrité d'une démagogie dissolvante, accroché aux réalités du travail et de la vie, non à des vues de l'esprit » (2).

C'est là, également, mille fois proclamé, le souci essentiel de la C.G.T. Pour les deux parties, il s'agit de se montrer réaliste, c'est-à-dire se borner à discuter de revendications purement alimentaires, ne pas enfreindre les lois en vigueur, du moins quand on n'a pas les moyens de les tourner (cas des syndicats), et faire confiance au dialogue, en particulier au système parlementaire. Des deux côtés, la vision du monde a les mêmes fondements : l'entreprise ne peut être gouvernée que par une hiérarchie d'hommes compétents, comme l'est la

(1) « L'assemblée générale du C.N.P.F. », *le Monde*, 10-7-68.

(2) *Ibid.*

société globale dans le modèle tant occidental qu'oriental du capitalisme. Le différend avec le patronat porte sur la nécessité de rajuster les salaires (3) et de laisser libre cours à la propagande syndicale au sein de l'entreprise, comme c'est le cas dans la plupart des grandes entreprises du monde entier. Sur un plan plus général, la C.G.T. envisage un changement de gouvernement, à la suite d'élections, lequel lui permettrait de consolider par la loi sa position dans la société et dans les entreprises.

Forcée de parler d'autogestion, parce qu'on en parle partout, la C.G.T., par le canal de Séguy, se prononce en ces termes :

« Le mouvement placé sous la vigilance des travailleurs est bien trop puissant pour qu'il puisse être question de le stopper par des formules creuses « autogestion », « réforme de civilisation », « plan de réformes sociales et universitaires » et autres inventions qui aboutissent toutes à reléguer à l'arrière-plan les revendications immédiates (...). Nous proposons des solutions et nous refusons à cautionner une formule vague » (4).

Sous la plume de Salini, *l'Humanité-Dimanche* (2-6-68) précise les intentions du P.C. :

« Les profondes réformes de structures dont notre pays a besoin, ce sont les nationalisations (...) des seuls secteurs de l'économie aux mains des grands capitalistes (...). Dix ans d'autoritarisme ont rendu urgente la participation de tous les Français à la gestion de leurs propres affaires. Par le vote. Par l'extension des libertés syndicales dans l'entreprise (...). Nous espérons que les réformes de structures et l'épanouissement de la démocratie ouvriront la voie au socialisme, un socialisme conforme à nos traditions, à notre expérience, à nos méthodes politiques françaises ».

Les théoriciens du P.C. ont élaboré certains modèles de gestion à l'usage des futures entreprises nationalisées (5). Les discuter serait superflu. En effet, ces projets sont irresponsables, en ce sens qu'il en éclôt lors de chaque grande crise sociale et qu'on a pu en lire de pareils il y a 25 ans, qui n'ont jamais été appliqués (faute sans doute d'une majorité parlementaire !). En d'autres termes, l'histoire a confirmé la juste objection que la C.G.T. elle-même fait aux « autogestionnaires », modernistes de la C.F.D.T. et autres, à savoir qu'un système de gestion partiel dans une société qui reste placée sur des bases capita-

(3) Qui est évidente quand on sait qu'avec une productivité horaire et une durée du travail supérieures, les gains horaires des ouvriers français étaient en général inférieurs à ce qu'ils sont dans les mêmes branches au sein des autres pays membres du Marché commun — sauf l'Italie, et encore pas toujours. (Cf. J. Servant dans *Economie et politique* (revue théorique du P.C.), n° 168).

(4) *L'Humanité*, 22 mai.

(5) Par exemple : J. Brière, « la gestion démocratique des entreprises du secteur public et nationalisé », *Economie et politique*, n° 166-67.

listes est condamné à employer des méthodes et à conserver un contenu capitalistes et que le changement du modèle de direction n'y changera pas grand-chose. L'idée que les leaders cégétistes est simple, en définitive : c'est l'idéal d'une société bureaucratique dans laquelle une couche de technocrates règlent par la planification tous les problèmes de la production et de la consommation ; il suffit qu'un appareil calcule les besoins des hommes et tout le reste en découle. Pas de place donc pour une gestion ouvrière dans un tel cadre, sauf peut-être pour aménager à la base certaines règles, pas toutes loin de là (1), fixées par en haut et concernant tant l'exécution des tâches que la distribution des produits ; ce qui, de toute manière, se fait toujours d'une façon ou d'une autre.

LA C.F.D.T. : L'AUTOGESTION, MOT MAGIQUE.

Il y a belle lurette qu'à la C.F.T.C., on manie un langage où des accents modernistes viennent parfois relever un discours identique, dans le fond, à celui des autres centrales ouvrières. Dernière venue sur le marché, donc composée au sommet d'éléments souvent plus jeunes et plus enclins à prendre des initiatives, la C.F.D.T., ou une fraction de ses dirigeants, n'ignore certainement pas ce principe courant en publicité selon lequel le consommateur, placé devant deux produits de qualité semblable, se décidera pour celui dont la présentation est la plus attirante, l'« image de marque » à fois la plus originale et la plus conforme aux traditions. Et puis le monopole de la revendication alimentaire pure appartient à la C.G.T.

Sur le fond, c'est-à-dire avec des variantes de forme, la C.F.D.T. rejoint la C.G.T. : seules des « réformes de structure économique », un « processus de démocratisation de l'entreprise », peuvent garantir que les augmentations de salaires ne seront pas réduites à néant dans le proche avenir (2). Ces objectifs comment les atteindre ? Eh bien, par la voie parlementaire ! Toutefois, ce que la C.G.T. proclame à grands coups de gueule qui se veulent rassurants pour les bourgeois et impératifs pour la base, la C.F.D.T. le suggère avec une prudence toute jésuitique :

« Le mouvement est d'une telle profondeur que nous ne voyons pas comment, aujourd'hui, ces partis peuvent intégrer les forces nouvelles et leurs revendications qui ne sont pas seulement quantitatives mais qui sont aussi exprimées en termes de profondes réformes de structures de la société (...). Pour ce qui est de la

(1) Cf. Ibid. : « Ces décisions (de la Direction générale), et qui doivent être conformes à la ligne fixée par le Conseil d'Administration (en fonction d'une politique définie par l'Assemblée nationale (sic)), peuvent être à tout moment contrôlées par ce dernier et par le personnel dans la limite de ses droits ». Intarissable sur ces « droits », l'auteur est absolument muet sur leurs « limites » : on l'aurait parié.

(2) Tract du 27-5-68.

C.F.D.T., nous sommes décidés à assumer toute notre responsabilité » (3).

Mais, bien sûr, il faut savoir être « réaliste » et quelques jours après ces belles déclarations, à la veille des élections, la centrale diffuse un tract par lequel elle invite les travailleurs à voter pour les candidats qui « leur apparaissent les plus aptes à constituer cette majorité de gauche qui conditionne l'avenir de la démocratie (...). Surtout nous mettons en avant nos objectifs de droits syndicaux de développement du « pouvoir syndical », expression d'un « pouvoir ouvrier » dans l'entreprise, de réformes de structures de notre économie (4).

Voilà qui est clair mais ne donne cependant à la C.F.D.T. que la moitié de son image de marque, la face traditionnelle. Cela ne suffit pas aux modernistes de la centrale qui ont sauté sur l'occasion pour relancer une conception, à première vue avancée, extrémiste même à certains égards, dans la mesure où est mis en relief le rôle de la discussion à la base et l'idée d'autogestion :

« Autogestion, participation : du préfabriqué ? Non. C'est à définir par les travailleurs !

L'idée que nous portons — et dont le premier préalable est le droit syndical dans l'entreprise — peut agir sur les masses ouvrières.

Ce qui compte pour nous, c'est que dans les usines, les administrations, les travailleurs discutent de ces problèmes et qu'ils profitent de ce temps fort que représente la grève pour ce'il y ait de véritables échanges entre les travailleurs sur leur place et les responsabilités qu'ils veulent assumer dans l'entreprise et l'économie.

Si ces discussions s'établissent à travers le pays, alors tout naturellement le contenu de ce que nous voulons se précisera, sera enrichi de toute une expérience ouvrière que nous ne percevons pas complètement, mais qui est extrêmement riche.

Les mots ne prennent leur contenu que lorsqu'ils s'emparent des masses parce que ce sont les masses qui nourrissent le contenu des formules que nous lançons. L'autogestion n'est-elle pas la forme achevée de la vie socio-économique ? » (5).

Aux yeux des ouvriers, les revendications « alimentaires » sont la réponse à une réalité immédiate, à une nécessité que les syndicats traduisent avec plus ou moins de bonheur dans les pourparlers avec les représentants de l'Etat et du patronat. De même, le passage que nous venons de citer exprime une volonté largement répandue dans les masses, surtout chez les jeunes — étudiants, ouvrier, employés, paysan —, une volonté qui a donné aux journées de mai-juin 1968 leur coloration unique : il s'agit d'une revendication profonde, issue d'un désir d'affirmation individuelle, au travers d'une activité enfin responsable et chargée de sens, et du sentiment d'interdépendance collective né

(3) Ed. spéciale de *Syndicalisme*, 30 mai.

(4) Supplément de *Syndicalisme*, 13-6-68.

(5) *Syndicalisme*, 25-5-68.

confusément dans la lutte. Ces producteurs, à défaut d'être capables de l'inscrire tout de suite dans les faits, envisagent de réaliser par eux-mêmes cette revendication profonde au moyen d'organes tels que les comités de base, d'action, etc., qui correspondent à la lutte qu'ils mènent actuellement, et non aux anciennes phrases de crétinisation générale et d'harmonie sociale : c'est cela le point de vue extrémiste, pas autre chose.

Or, ce contenu nouveau la C.F.D.T., conformément à sa vocation, le lie aux vieilles pratiques qui ont fait leur temps et qui, dans la lutte, ont constitué une force de freinage — pas la seule et peut-être pas la plus importante, il est vrai. Ces vieilles pratiques sont fondées sur le dialogue, syndicat-direction au sein de l'entreprise, parlementaire au plan de la société globale, et dont l'inanité est reconnue par une grande partie de ceux qui lui donnent leurs suffrages, faute de mieux. L'autogestion, le contrôle ouvrier, pour la C.F.D.T., ce n'est ni plus ni moins que le moyen de son implantation dans les entreprises, toute centrale syndicale faisant de « pouvoir ouvrier » et « pouvoir syndical » des notions synonymes. La citation suivante n'exprime sans doute pas la position de la Confédération ex-chrétienne en tant que telle (1); elle a du moins le mérite de dire les choses crûment, alors que les proclamations habituelles demeurent dans un clair-obscur prudent :

« Le sens du contrôle ouvrier prend toute sa valeur dans une économie de plan orientée vers les besoins et contrôlé par les organisations syndicales (...). Mais nous voulons poursuivre la construction d'un appareil syndical puissant et contrôlé à tous les échelons (...). Sans ce renforcement du syndicalisme, tout ce qui précède n'est que littérature » (2).

À la lumière de son action en mai-juin, il apparaît que la C.F.D.T. n'a jamais eu en vue que la consécration légale, parlementaire, des « acquis » du mouvement, c'est-à-dire de rien du tout, mis à part la reconnaissance (promise) de la section syndicale d'entreprise. En général minoritaire dans les boîtes, elle conservait une certaine liberté dans le discours, mais là où elle était majoritaire — par exemple, aux Assurances Générales de France —, elle alignait son attitude sur celle de la minorité cégétiste quitte à lui faire porter le chapeau en cas de contestation par le personnel des accords passés avec la direction. De toute façon, la vieille garde issue de la C.F.T.C. tient l'appareil en main, et c'est seulement un noyau plus jeune et plus actif qui joue ici le rôle des « minorités agissantes » à Force Ouvrière.

(1) Un autre bonze cégétiste se borne pour sa part à revendiquer un accroissement des « pouvoirs des parties autres que les possesseurs du capital », un système « assurant aux travailleurs et à leurs organisations syndicales le plein exercice de leurs droits » (R. Bonéty, *Le Monde*, 9-7-68).

(2) Declercq, « Pour une planification démocratique », rapport au 30^e congrès de la C.F.T.C., 19-21 juin 1959.

F.O. : A L'IMAGE DE LA GAUCHE TRADITIONNELLE

On n'a guère parlé de F.O. au cours des événements, sauf cas d'espèce. À peu de choses près, elle est passée aussi inaperçue que les « particules » de la gauche traditionnelle et pour les mêmes raisons : ces groupes ne rassemblent plus que des notables à la recherche de sièges dans les instances officielles, et un cercle de badauds tous en perte de vitesse du point de vue de la puissance sociale au sein de la société française. Ces gens-là en sont encore à l'individualisme cher au XIX^e siècle. Voilà peut-être qui explique pourquoi deux au moins des leaders de F.O., Hébert à Nantes et Labi à la Fédéchimie, ont pu prendre des positions en flèche sans même songer à rompre avec une centrale visiblement à bout de souffle et, du moins jusqu'à présent sans en être expulsés.

F.O. paraît se prononcer pour d'importantes réformes », « humaniser les rapports hiérarchiques », cela grâce à l'exercice du droit syndical dans les entreprises et à la participation de ses hauts dirigeants à l'élaboration du Plan et au « Conseil économique et social, dans sa forme consultative » (3). Bref, fournir d'éminents spécialistes, mais non responsables, et pallier ainsi l'absence à la base par une présence au sommet. En ce qui concerne proprement l'action, un tract F.O. diffusé après la grève se borne aux vantardises sempiternelles : et le renforcement de la centrale, et les « incontestables avantages » acquis, et patate, et patate. Tout autre a été, il est vrai, le comportement de la Fédéchimie (et de quelques autres sections locales ou d'entreprise tant F.O. que C.F.D.T.) qui n'a pas hésité à manifester sa sympathie active au mouvement étudiant. Qui plus est :

« Conformément au serment de Charléty, la Fédéchimie C.G.T.-F.O. n'a signé aucun accord avec les patrons dans l'ensemble des industries plastiques : chimie, pétrole, verre, caoutchouc, matières plastiques. Elle a autorisé l'accord de son Syndicat national du Commissariat à l'énergie atomique au protocole qui est seul en France à prévoir l'institution d'organes de gestion ouvrière » (4). Et, attitude plutôt rare chez un responsable syndical d'aujourd'hui, son secrétaire, Maurice Labi, a pris position contre les élections :

« La solution, dit-il, ne peut être trouvée que dans l'appropriation collective des principaux moyens de production, la gestion démocratique des entreprises, la réforme d'organes existants ou la mise en place d'institutions nouvelles permettant de réguler la production et d'harmoniser la vie sociale (...). Que ce constituent dans toutes les usines, les quartiers, les villages et les villes des comités unis de travailleurs, de paysans, d'étudiants et de lycéens, et alors les États-Généraux de la France nouvelle se réuniront pour donner à notre pays un visage jeune et moderne, joyeux et heureux, socialiste et libre » (5).

(3) *Le Monde*, 9-7-68.

(4) « Contre le piège à ... des élections », *Combat*, 17-6-68.

(5) *Ibid.*

Soit. Seulement quand il est proposé de quitter les voies parlementaires, il faut en tirer les conséquences et, par exemple, maintenir à tout instant la pression en faveur des organes chargés dans l'immédiat d'entretenir le dialogue avec les dirigeants de tous grades. Nous avons vu ci-dessus ce qu'il est advenu des organes du C.E.A., un mois à peine après leur légalisation. Sans doute, puisque rien n'a changé par ailleurs, n'ont-ils guère de moyens de survivre — mais F.O. s'est-il efforcé de les soutenir par tous les moyens de sa propagande? Non. Plus généralement, l'appel à ces « Etats Généraux » peut-il venir d'une organisation dont les bonzes entendent, par ailleurs, avoir voix consultative dans les instances du pouvoir gaulliste? S'agit-il simplement de remplacer, comme à Nantes, un maire qui s'est fait porter pâle? Labi porte témoignage pour le vieux courant syndicaliste révolutionnaire, gloire jadis du mouvement ouvrier français, mais qu'est-ce que cela signifie maintenant? Chez Rhône-Poulenc, une partie des travailleurs a déjà répondu: ils ont rejoint les comités de base, voyant bien que la vieille structure ne valait rien pour l'unité du mouvement.

LA C.G.C. : LES CADRES A LEUR VRAIE PLACE.

Nous devons laisser de côté la critique de la hiérarchie comme telle et de la notion de compétence. Non pas que ces questions soient dénuées d'importance, bien au contraire, mais il y faudrait une brochure de l'épaisseur de celle-ci. Bornons-nous donc à relever une orientation très significative.

Dans un tract du 24 mai 63 (Cadres C.G.C. de l'Assurance) il est affirmé que « notre volonté d'obtenir une structure de participation ne date pas d'aujourd'hui. »

Lors du dernier congrès du syndicat des cadres de l'assurance de la C.G.C. (13 mars 68), cette « volonté » était ainsi définie :

Il faut avoir conscience du rôle que nous pouvons jouer : il faut réaliser que dans les entreprises le « capital », au sens où on l'employait autrefois, joue un rôle de moins en moins évident, car la propriété des entreprises est répartie entre un grand nombre d'actionnaires, et finalement il s'installe à la tête de celles-ci des sortes de comités de direction, des dirigeants de haut grade, qui finissent par y jouer un rôle beaucoup plus important que tous les apporteurs de capitaux. Mais, nous-mêmes, à un degré différent, avons un statut de salarié comme eux car, au fond, ces dirigeants ne sont, vis-à-vis des propriétaires de ces entreprises, ni plus ni moins que des cadres, très supérieurs, mais dont la situation dépend finalement, malgré tout, même si l'expression s'affaiblit, de ces « capitalismes d'entreprise ».

Par conséquent, on peut dire que l'équipe des cadres, qui se situe en dessous de ce comité général de direction, doit avoir à son tour, cette possibilité de participer aux décisions qui sont prises; et c'est ce que nous devons absolument revendiquer en toutes circonstances.

C'est à partir de ces quelques idées, qu'il est bon de répéter chaque fois qu'on peut en avoir l'occasion, qu'il faut que nous construisions notre action, de manière à installer au fil des années, une véritable représentation « cadres » efficace dans l'entreprise ».

La crise de mai a mis en relief l'esprit borné de la bourgeoisie française: son inconcevable éloignement du réel, ses œillères génériques. Rien d'étonnant si une partie des cadres a voulu s'appuyer sur le mouvement pour rogner quelque peu les pouvoirs de ses maîtres immédiats qui, tout agités qu'ils soient ont plus que des faux-airs de rois fainéants (sans se demander au reste si eux, les cadres, ne se trouvaient pas également dans ce cas). Dans les travaux des commissions surgies à l'occasion de la grève, ils ont fréquemment proposé les axes de réflexion suivants: a) définir de nouvelles structures capables de conférer une efficacité plus grande à la position cadre et permettant d'assouplir l'ancien système de commandement et de confier à la base certaines tâches de contrôle sur elle-même, sur ses conditions de travail, pour éviter les habituels conflits à propos « de tout et de rien »; b) contester le rôle joué dans la marche de l'entreprise par des facteurs tant extérieurs (banques, Etat) qu'intérieurs (conseil d'administration, direction générale) en vue d'imposer au nom des « intérêts bien compris » de tous la participation légale d'un « pouvoir cadre » aux prises de décision.

Par ailleurs, il y a eu convergence entre la situation des cadres en place et celle des futurs cadres, les étudiants. En effet, l'évolution rapide des techniques et des matériels de production et de contrôle (jusqu'à une date toute récente) a engendré un chômage technologique, et donc une limitation des débouchés, couplés à une dévalorisation tendancielle de la fonction intellectuelle. Mais alors que l'action des étudiants, se dépassant elle-même, a abouti à la contestation de l'ordre existant (« Nous ne voulons pas être les chiens de garde du capitalisme »), les cadres, dans leur grande majorité, se sont bornés à émettre les revendications que nous venons de dire et dont le succès demeure douteux, dans les conditions présentes, puisqu'il est laissé à la discrétion du pouvoir patronal.

Toutefois, pendant la grève, on a vu certains cadres prôner une augmentation non hiérarchisée des salaires et participer aux comités de grève (avec parité base-cadres). Cela s'est produit le plus souvent dans des entreprises de pointe ou des services à haut degré de technicité, où les cadres sont jeunes, bien payés et séparés des tâches administratives; il s'agit d'une minorité par rapport à l'ensemble, mais il est important qu'elle se soit dessinée, qu'il ne s'agisse pas de phénomènes isolés. Il s'en faut de beaucoup néanmoins pour que les cadres, en tant que couche sociale, aient renoncé, même sur le papier, à quoi que ce soit de leurs fonctions d'autorité (aussi est-il bien rare qu'on le leur ait demandé). Et, dans une large mesure, les sympathies des cadres pour le mouvement étudiant ont exprimé un genre de solidarité en-

vers, de futurs membres de leur couche sociale. De là vient aussi la méfiance des travailleurs à l'égard des étudiants comme des cadres. Tout en appuyant les revendications des cadres dans le sens susdit, la C.G.T. a exploité cette méfiance et réussi à maintenir un cloisonnement ouvriers-étudiants ; pour ce faire, elle n'a pas hésité à prôner une attitude « anti-intellectuels », laquelle n'est ni plus ni moins qu'une forme de racisme et doit tout à l'imbécilité et rien à la critique raisonnée.

SYNDICATS ET TRAVAILLEURS.

Le mouvement de mai a permis à beaucoup de découvrir quelle force de freinage représentent les syndicats. Car, si la spontanéité suffit pour se hisser très haut, elle ne suffit pas pour s'y maintenir, et cela surtout quand la lutte ne revêt qu'exceptionnellement un caractère acharné. Conscience a été prise de la fonction des syndicats dans le monde moderne : participer à l'administration de la force de travail dans l'intérêt de la société telle qu'elle est, c'est-à-dire soumettre un certain nombre de revendications à une série de marchandages spécialisés, tout en cherchant à renforcer leur position au sein de l'appareil de domination (les divergences entre centrales tournant uniquement autour des modalités de réalisation de ce dernier objectif). Mais l'exercice pratique de cette fonction serait inconcevable si les syndicats ne recevaient l'approbation en général passive de la plus grande masse des travailleurs ; en d'autres termes, la force des syndicats n'est faite que de la faiblesse et de la division des travailleurs.

Quand on voit ces organisations puissantes, groupant des centaines de milliers de membres, aux rouages rodés et guidés par des équipes de professionnels expérimentés, aboutir à des résultats minables, la première réaction consiste à leur reprocher leur manque d'efficacité (celle-ci étant évidente en France : les bonzes américains sont souvent des gangsters ou des juristes professionnels mais, dans les négociations, ils ont au moins une efficacité relative). De là s'ensuit souvent qu'on les accuse de corruption, voire de trahison, et le moyen qui vient à l'esprit pour remédier à cette situation est apparemment simple : créer une autre organisation, cette fois pure et dure. A quoi les anciennes centrales répondent, avec raison que ce serait accentuer encore la division des travailleurs. A quoi l'on peut répondre en outre que l'histoire du mouvement ouvrier a montré depuis un siècle que ces organisations « nouvelles » étaient ou bien destinées à se perdre dans des comportements sectaires et à se flétrir sur pied, ou bien, si elles échappaient à ce sort, à se modeler sur les vieilles formes (comme l'a prouvé l'évolution des diverses sections du mouvement communiste). Clairement : c'est une impasse.

D'un autre côté, pourquoi les travailleurs

sont-ils les seuls à ne pas parler de gestion ? Est-ce qu'ils ne se sentiraient pas concernés ? Non, tout au contraire : dans leur action, ils utilisent déjà des formes spontanées d'organisation et de lutte qui vont en ce sens. Plus encore, dans sa mentalité et dans ses attitudes quotidiennes, en transgressant les ordres, en critiquant le cadre qui le commande directement, le travailleur conteste en fait le principe et le mode pratique du gouvernement hiérarchique, base même du système de gestion capitaliste. Mais, de même que dans la vie quotidienne cette contestation demeure à un niveau très individualisé, de même, aux premiers stades de l'action collective, elle n'arrive pas à prendre un caractère global. Au-delà de réactions spontanées qui parfois vont fort loin, on l'a bien vu, il y a adhésion passive à des normes considérées comme tabou. Ainsi, quand aux Assurances générales un militant C.F.D.T., s'opposant à la création d'un comité de lutte élu par les travailleurs, déclare devant 3.000 employés : « Je suis pour, mais ce n'est pas réalisable... », peut-être dans 50 ou 100 ans », personne ne réagit. Les mêmes employés des A.G.F. appelés à se prononcer sur l'organisation par eux-mêmes d'un référendum portant sur la récupération ou non des heures de grève, ne répondent pratiquement pas. Et nul ne songe à relever des arguments du genre : « Les employés d'un même service n'arriveront jamais à s'entendre », et cela après une grève extraordinaire !

Ces réactions de passivité, c'est le mode de production capitaliste qui les secrète à chaque instant chez la quasi-totalité de ceux qui lui sont soumis. L'ordre établi paraît naturel en vertu de la conscience qu'il engendre en quelque sorte spontanément et selon laquelle les apparences sont conformes à la réalité, chacun recevant plus ou moins sa juste part du produit social et se trouvant à sa juste place. Bien sûr, il y a des variantes dans cette conscience, une foule de variantes, mais en définitive chacun ne fait que répéter les phrases et les idées mille fois entendues depuis l'enfance, dans la famille, à l'école, au travail et hors du travail : le respect de l'autorité, le culte du chef, l'idôlatry du savoir — et ce dogme qui veut que le rang dans la hiérarchie soit dû à la compétence sanctionnée en général par le diplôme, que ce rang soit naturel.

Pendant les journées de mai-juin, cet épais blindage caractériel s'est fêlé, mais la faille n'a été ni profonde ni durable — du moins à première vue. La raison fondamentale en a été déjà donnée au cours d'une autre grande crise sociale : « Nul prolétariat au monde ne peut réduire en fumée, du jour au lendemain, les traces d'un servage séculaire » (Rosa Luxembourgeois). Et seule la reprise du mouvement, avec un acharnement accru, peut bouleverser de fond en comble la mentalité des masses exploitées.

VI — L'organisation de la production et de la distribution par les producteurs eux-mêmes

Une classe dominante ne se laisse déposséder de son pouvoir que par la violence. Toute lutte ouvrière assez importante pour contester le pouvoir social de cette classe (et non seulement le pouvoir politique, en troublant l'ordre public) doit s'attendre à trouver devant elle la répression la plus impitoyable à mesure que cette contestation prend forme dans les faits et dans l'action.

Les travailleurs, nous l'avons dit, ne parlent pas de gestion et pensent qu'ils sont incapables de gérer une entreprise ou la société, si tant est qu'ils se posent de telles questions ou qu'on les leur pose. Les tentatives de gestion dont nous avons parlé doivent être considérées sous un double aspect de tendances contradictoires :

— elles répondent à une nécessité profonde de la société capitaliste parvenue à un certain niveau de développement et de concentration : la notion de gestion ouvrière surgit spontanément de l'usine, de l'entreprise moderne.

— ceci est aussi évident pour la classe dominante qui perçoit ce fait dans le cadre même de la société d'exploitation et essaie d'y répondre à l'intérieur de ce cadre. Intégrer le travailleur dans l'entreprise par des recettes est pour elle capital et semble aux technocrates les plus « avancés » absolument nécessaire à la survie de l'entreprise capitaliste. Mais c'est la quadrature du cercle, parce qu'on ne peut jamais intégrer un travailleur à une activité dont la décision et la finalité lui échappent totalement, car elles assurent avant tout le maintien de la domination d'une classe.

C'est cette contradiction même qui est au centre de toutes les questions que nous avons évoquées. Tout le monde dans les milieux économiques, politiques, syndicaux, technocrates, parle de « gestion » car c'est là qu'est le problème et les solutions qu'ils proposent ne parviennent qu'à montrer que ce n'est pas la réponse au problème central de notre société.

La question qui peut venir à l'esprit à ce moment c'est : « Comment résoudre ce problème ? » La poser sous cette forme c'est formuler l'idée d'une minorité consciente et agissante, réintroduire la division entre minorité et masses qui nous paraît génératrice d'une nouvelle division de classes. Car la réponse appartient aux travailleurs en lutte seuls — et tout ce que nous pouvons faire c'est d'expliquer des situations dans lesquelles les travailleurs se rendent plus ou moins rapidement compte que rien de fondamental n'a été changé.

Cette réponse des travailleurs ne surgit que de la lutte elle-même par le développement même de cette lutte. Elle n'est pas consciente et

formulée comme revendication : elle est l'action elle-même.

C'est finalement la seule réponse à la nécessité profonde d'une production qui donne satisfaction totale aux besoins de l'homme, et d'une société où l'individu ne soit pas constamment frustré dans son activité. Nous pensons que c'est là l'aspect fondamental : la gestion qui découle de la lutte elle-même.

Une lutte pour des revendications matérielles (salaires, temps de travail, congés, retraites) si elle ne se contente pas de satisfactions partielles, si elle est menée avec détermination, si comme cette grève elle s'étend à tout le pays, si elle est générale, pose au bout de peu de temps d'autres problèmes que ceux de la grève elle-même bien qu'ils soient la conséquence directe de la grève et de sa continuation avec la même combativité.

D'une part, il ne peut y avoir arrêt total de toutes les activités : le ravitaillement, les soins, les transports, etc... posent des problèmes qui doivent être résolus immédiatement, ne serait-ce que pour les grévistes et leur famille. Plus la grève se prolonge, plus ces problèmes de remise en activité de certains secteurs deviennent aigus et importants pour atteindre la dimension de tout le pays : questions particulières d'abord (fourniture de courant à un hôpital, livraisons de lait, etc...); ils se posent ensuite au niveau local (ravitaillement d'une ville) ou au niveau national (assurer l'information par exemple).

D'autre part, la lutte de la classe dominante contre la grève se précise et devient plus violente à mesure que celle-ci, précisément par sa durée, change de nature et cherche à gérer au lieu de revendiquer. Car alors le pouvoir social bascule tout d'un coup du côté des travailleurs par le simple fait de la remise en route et pour eux-mêmes de cette activité. Dans la mesure où cette action répressive se précise, la lutte elle-même se transforme, amène elle aussi des nécessités de remise en route de certains services pour la simple conduite de la grève : radio, postes, transports.

Ces deux domaines de remise en route — qui semblent séparés — interfèrent étroitement l'un sur l'autre et font apparaître la nécessité de liaisons et d'organismes coordinateurs. Cette même nécessité amène donc à substituer aux appareils administratifs, policiers, des organismes de gestion sur un plan local ou national, interprofessionnel, etc... Les structures d'une nouvelle société se mettent alors en place sous l'initiative et le contrôle des organismes de base d'entreprise.

Cette remise en route de l'économie peut se faire de plusieurs façons. Laissons de côté le cas où ce fonctionnement minimum préservant de l'asphyxie est assumé sous l'égide du pouvoir en place : soit par des jaunes, soit par l'armée, soit par des conventions passées entre syndicats contrôlant la grève et les « autorités » à quelque niveau qu'elles soient. Il est bien évident que le pouvoir n'a pas changé de mains et que les travailleurs ne contrôlent pas la grève eux-mêmes.

Des formes identiques de gestion peuvent aussi prendre forme à partir d'un organisme quelconque formé au cours de la lutte et qui aurait pu prendre la direction de la lutte et remplir un rôle coordinateur et organisateur que les travailleurs n'auraient pas assumé eux-mêmes. Le rôle d'un tel organisme — parti, syndicat, comité révolutionnaire, etc. — serait identique à celui joué par l'intersyndicale à Nantes. Il exercerait un pouvoir distinct de celui des travailleurs en lutte : ceux-ci, ou s'y soumettraient de la même façon qu'ils se soumettent au pouvoir actuel — ou entreraient en conflit avec lui, par l'intermédiaire de leurs propres organes de lutte (comités de grève par exemple) ou de ceux qu'ils créeraient à ce moment.

Si à un moment quelconque de la grève, les travailleurs eux-mêmes mettent en place un comité de grève élu dont ils gardent le contrôle, tout se passe différemment. La remise en route des entreprises, la création de liaisons et de coordination, tout est le fait des travailleurs eux-mêmes car ce sont eux qui doivent résoudre les problèmes matériels que pose la grève, son maintien et son développement, et ce sont eux qui apportent eux-mêmes la réponse. La gestion de la production et de la répartition devient l'œuvre des travailleurs. Ils n'ont pas pensé préalablement qu'ils gèreraient l'entreprise, et si on le leur avait dit, auraient considéré qu'ils n'en étaient pas capables : les nécessités mêmes de la grève les forcent à résoudre un problème pratique et ce faisant ils font passer de leur côté le pouvoir social.

Il est certain que les classes dirigeantes feront tout, absolument tout, pour empêcher que le pouvoir ne revienne aux producteurs associés, libres et égaux. Outre les mesures d'intimidation et de répression violente, elles chercheront à intéresser les masses à leur politique d'exploitation en organisant l'agitation en faveur de leurs diverses tendances dites représentatives, soit installées au pouvoir, soit visant à l'exercer : campagnes électorales, référendum, changement de gouvernement, transformations de l'appareil politique, campagnes de diversion, etc. Ensuite, ou plutôt en même temps, les dirigeants souligneront les risques de désastre et de chaos qu'une lutte prolongée va faire courir à leur économie. Si les producteurs persistent dans leur ensemble à rester relativement indifférents à la politique et à l'économie des classes dirigeantes et poursuivent leur lutte, remettent les entreprises en marche sous leur contrôle propre, alors les classes dirigeantes, toutes unies, décideront de reprendre les armes à la main ce dont, depuis toujours, elles ont dépossédé les producteurs immédiats : elles déclencheront la guerre civile.

Cette menace, dès le mois de mai, alors que ces formes de pouvoir ouvrier virtuel n'existaient qu'à l'état de vague ébauche, les différents groupes dominants ont été unanimes à en agiter la menace : la droite en parlant ouvertement, la gauche, se sachant incapable de réagir, parlant seulement du risque de dictature militaire. Aux vieux réflexes de passivité sont venus s'ajouter chez les producteurs des réflexes de crainte tout aussi anciens.

Les travailleurs sont entrés en lutte non seulement parce qu'ils ont vu les étudiants occuper leurs lieux de travail et les ouvrir à tous, mais aussi, mais surtout parce qu'ils ont vu la fraction la plus résolue de la jeunesse descendre dans la rue et tenir tête aux forces de répression ; ils sont « gonflés à bloc », disait-on, et cette constatation à son tour « gonflait » tout le monde. Elle a été pour beaucoup dans l'accueil réservé par les grévistes aux responsables syndicaux qui avaient obtenu, au mieux, un rajustement des salaires français aux taux pratiqués dans les autres pays du Marché commun. Mais après il fallait soit se soumettre à la férule étatique, patronale et syndicale, c'est-à-dire aux règles du marché, soit aller jusqu'au bout, jusqu'à la remise en marche des entreprises occupées. Et cela personne ne l'a osé ; tout le monde savait ce que ça signifierait ; la peur a tout paralysé.

Et maintenant ? Puisque rien n'a changé, qu'il n'y a pas eu de victoire, mais pas de défaite non plus, l'alternative reste la même : ou se soumettre ou reprendre le combat. Sans doute se trouve-t-il des groupes ou des individus capables de balayer les difficultés d'une phrase, d'élucubrer une perspective pour accoucher d'une stratégie de rêve ; et d'autres, plus nombreux assurément, pour expliquer que tout cela a eu pour origine « l'impatience érigée au niveau d'une théorie » (1), ou sera sans lendemain. En fait, c'est évident, trancher une telle alternative n'est pas du domaine de la réflexion mais, en premier lieu, relève de la réussite d'actions exemplaires. Tout ce qu'on peut dire c'est que le choc a été ressenti en profondeur dans les masses, qu'une mentalité nouvelle a commencé d'émerger, que les pressions de l'autorité restaurée et l'arrogance des patrons ne sont pas appelées à diminuer.

Dès lors, à un moment relativement proche, la lutte pourra reprendre, à condition de renverser au préalable la farouche opposition qu'elle rencontrera de la part des centrales syndicales. Il s'agira donc de grèves et de manifestations sauvages, menées par des organes directement surgis de la lutte. Que celle-ci s'étende et se prolonge et ces comités devront prendre en main les tâches que les classes dirigeantes sont incapables désormais de remplir ; ils devront administrer au plan local, puis national, la production et la distribution. Face à un pouvoir d'Etat, dès aujourd'hui privé de tout autre appui dans les masses que celui

(1) L. Figuières, « le Gauchisme », *Cahiers du communisme*, n° 6, 1968.

du bulletin de vote — moins que rien en période de crise sociale —, et qui ne peut compter que sur de maigres forces de police, ils organiseront l'autodéfense. Ils se transformeront en Conseils de producteurs — ouvriers, cadres, étudiants et paysans — instrument pour la lutte et l'organisation directe de la production et de la société par les producteurs eux-mêmes (1).

Nous, nous entendons contribuer, à notre place au sein du mouvement (2), à pousser l'événement sur sa pente naturelle. Cela signifie entre autres proposer à la discussion certaines idées générales, pas un plan préconçu par quelques uns, pas un programme qui, dans les conditions présentes, ne peut être lié qu'à des organisations du vieux modèle, inadaptées de toute évidence aux périodes de crise sociale.

Ces idées générales sont avant tout relatives à des principes de fonctionnement sociaux. Le fonctionnement de la société capitaliste reste sans doute celui des sociétés de l'âge de pierre, au moins sous un aspect fondamental : la subordination des hommes à un ordre sur lequel ils ne peuvent rien ou pas grand chose ; pourtant, il est possible de le ramener à quelques principes de base, par exemple, l'extraction, la réalisation et l'accumulation de la plus-value, la recherche du profit privée ou propre à des catégories sociales données. De même, l'apparition de la nouvelle société, qui naît de l'ancienne, est soumise à la diffusion et à la réalisation de principes sociaux nouveaux, appliqués à l'échelon local, national et finalement international (faute de quoi, si le passage ne se faisait pas, le monde nouveau serait condamné à déperir). Assurément, cette application ne peut être qu'empirique, revêtir des formes variées selon les lieux et les moments et, ces formes pratiques, il serait vain aujourd'hui de vouloir les prédire dans le détail. Toutefois, l'existence permanente de Conseils de producteurs suppose qu'au cours de la lutte, en raison même de la lutte de classes, face aux défaillances du Capital et des classes dirigeantes, sont apparues les assises économiques nouvelles de la société dans son ensemble.

À un moment donné, pendant la crise, les problèmes de l'organisation de la production et de la rétribution du travail se poseront inéluctablement. Au plan local, puis au plan national, les Conseils devront organiser la production et la distribution en fonction d'un plan dont les données seront soumises à tous et qui sera décidé par tous. Dans l'état présent de la technique, vu surtout les progrès de la comptabilité publique et de l'industrie des ordinateurs, qui peuvent permettre à qui le veut de vérifier à chaque instant le cours des choses, il ne paraît plus que cela doive poser des pro-

blèmes fondamentalement insolubles, s'il est vrai qu'un changement profond et considérable de mentalité est nécessaire.

Dans chacune des deux grandes branches du système capitaliste mondial, il existe aussi un plan et, quoique ce qui tient lieu de plan ici soit extrêmement éloigné de ce qui est le plan là-bas, ces deux formes de planification ont au moins cette caractéristique commune de reposer sur le système des prix ou des allocations de crédit, lequel repose à son tour sur le système du salariat, c'est-à-dire sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Des producteurs ayant appris à gérer leur lutte eux-mêmes, dans l'égalité de tous et l'effort collectif, tendront d'une façon naturelle à faire reposer la production et la distribution planifiées des biens sur des bases nouvelles. D'abord, on l'a vu, parce que cela va dans le sens naturel de la lutte, et aussi parce que l'inflation ayant réduit à zéro la valeur de l'argent, il faudra choisir une nouvelle unité de compte ; ensuite, parce que l'histoire contemporaine a démontré que l'abolition de la propriété privée des moyens de production, si d'évidence elle est nécessaire, ne coïncide absolument pas avec la fin de l'exploitation.

Dans l'économie capitaliste, le système des prix plus ou moins fixés par le marché (ou des allocations de crédit plus ou moins « fixées » par les services du plan) crée à chaque instant l'illusion que l'exploitation est un problème de marché (ou de planification) dont il suffirait de modifier les conditions (dans les pays plus ou moins démocratiques, par un « dialogue » entre les classes en général, au parlement et au sein d'autres organismes dits paritaires) pour transformer véritablement et durablement la condition humaine. De même, le système des salaires ne fait que dissimuler la réalité de l'exploitation et diviser entre eux les producteurs en rattachant le niveau des rémunérations à des niveaux de qualification qui, fondamentalement sont imaginaires. En effet, tous les produits du travail humain, et donc le temps des diverses catégories de producteurs matérialisés dans ces produits, se valent qualitativement, étant tous la cristallisation d'une certaine qualité de travail immédiate et médiate : immédiate, dans les usines et les champs ; médiate, par le moyen des connaissances socialement accumulées, transmises et appliquées.

Toujours dans le système capitaliste, la mesure de la valeur des marchandises est l'argent qui, lui aussi, dissimule cette réalité de base : le producteur est et ne peut être rien d'autre qu'un article de commerce, une chose valorisable. En d'autres termes, le producteur ne peut se voir que comme un objet dont les fonctions sont soit dirigeantes soit dirigées dans la mesure où il est considéré et se considère comme doué de compétence et ou de droits ; jugé selon des critères de valeur différenciés, il est lié aux autres par une relation abstraite. Il n'apparaît pas dans sa réalité de producteur relié aux autres producteurs identiques à lui-même au moyen d'un travail de qualité sociale égale. La relation abstraite entre choses valorisables

(1) Voir en annexe, thèse 3.

(2) C'est-à-dire en participant à des organes qui ont pour principe l'« entrée libre », avec ses désavantages sur le plan de l'efficacité visible, et non le principe d'une discrimination qui, quelles qu'en soient les prétendues justifications, obéit toujours aux principes de la société de classes et ne peut, par conséquent, engendrer la moindre efficacité réelle, seulement la secte.

s'incarne dans l'argent, autre puissance abstraite, incarnant à son tour le jeu de lois qui échappent pour l'essentiel à la volonté des hommes en général ; source visible de toutes les bassesses et de tous les malheurs, l'argent est une des propriétés du Capital. Par contre, la force de travail est une des propriétés commune à tous les hommes. La mesure du temps que chaque producteur consacre au travail est l'heure de travail. Et la mesure qui permet de calculer le temps de travail cristallisé dans les produits de l'activité humaine (à quelques exceptions près : recherche scientifique et autres travaux de création), c'est l'heure de travail social moyen, base de la production et de la distribution communiste des biens.

Mais, dira-t-on, quelle est la différence entre la valeur-argent et le « bon de consommation », calculé sur la base de l'heure de travail social moyen ? En régime capitaliste, l'échange exprime un fait fondamental : le producteur immédiat n'est pas maître des moyens de production et le travail social est la propriété des classes dominantes. Celles-ci en répartissent les produits en fonction de « droits de propriété », de « degrés de compétence », des lois du marché et autres, d'un tas de facteurs et de règles, correspondant parfois à la réalité mais toujours faussés par la division de la société en classes — dont les vieilles organisations syndicales constituent l'un des expressions. En revanche, quand l'heure de travail social moyen sert de base pour calculer la production et la consommation, il n'y a plus besoin

de « politique des salaires » ; les forces productives, soit la volonté des producteurs et les capacités de production existantes, déterminent automatiquement le volume de la consommation tant globale qu'individuelle.

Dorénavant, les producteurs gèrent eux-mêmes la production, mais cette gestion cesse de se faire plus ou moins à l'aveugle, toujours arbitrairement. Les rapports sociaux ne sont plus verticaux, de haut en bas, du dirigeant à l'exécutant, mais horizontaux, entre producteurs associés. Ce ne sont plus des facteurs échappant au contrôle des hommes ou exprimant la division de la société en classes qui fixent à la production ses objectifs, mais les producteurs libres eux-mêmes. Et la mesure servant à régler la production et la consommation est une qualité également répartie entre les hommes. Mais association, liberté et égalité des producteurs ne découlent pas à proprement parler de la réalisation d'aspirations morales : en un sens, elles sont la conséquence de la tendance naturelle à l'auto-émancipation à laquelle s'opposent les vieilles organisations et les vieilles idées ; d'un autre côté, chaque entreprise reste une cellule de cet immense corps économique qu'est la société et dont le métabolisme vital, le système d'échanges, nécessite et sécrète l'unité organique. Les diverses cellules s'intègrent à un tout qui repose sur une base radicale égalitaire, et qui ne peut être autre que cela : le temps de travail pris comme seule unité de calcul de la production et de la consommation, un étalon contrôlable par tous.

oOo

Tout ceci est sans doute loin des faits immédiats : une grève généralisée qui tient avant tout de l'explosion et de la propagation spontanées ; un mouvement qui ne s'approfondit vraiment que dans un secteur donné, celui de la production des couches privilégiées des producteurs ; des formes d'organisation nouvelles qui apparaissent çà et là, à l'état embryonnaire et en fonction de situation spécifiques ; des discussions d'une étendue qualitative et quantitative comme on n'en avait jamais vu de pareille dans l'histoire des sociétés humaines et qui tournent très vite en rond, faute de se prolonger dans l'action, la remise en marche de l'économie par des producteurs associés, libres et égaux. Des mois et des mois d'inaction vont succéder aux semaines d'action. De même cependant que les initiatives de quelques uns ont servi à déclencher l'initiative du plus grand nombre, de même les réflexions de quelques-uns peuvent servir à éveiller celles du grand nombre. Et cet éveil à la réflexion est, lui aussi, une condition première de la lutte.

ANNEXE I

Cinq thèses sur la lutte de classe

par Anton Pannekoek.

Anton Pannekoek (1873-1960), astronome hollandais, est l'un des principaux théoriciens, avec Rosa Luxembourg, du courant d'extrême-gauche du marxisme avant la première guerre mondiale. Il participe ensuite au mouvement des communistes-de-conseils (partisans d'une société fondée sur les conseils ouvriers, par opposition aux communistes-de-parti, avocats de la dictature du parti sur le prolétariat). Il a laissé deux ouvrages fondamentaux :

Dans l'un, *Lénine philosophe* (New York, 1948), il montre le caractère bourgeois, dans les conditions spécifiques de la Russie, de la philosophie de Lénine et de la révolution bolchevique.

Dans l'autre, *Les Conseils Ouvriers* (Melbourne, 1947), il analyse l'ennemi de classe, le capitalisme moderne, et cherche à dégager de l'expérience des luttes ouvrières les lignes de force d'une société nouvelle.

Ces deux ouvrages n'ont pas été publiés en français.

Les thèses ci-dessous tirent les conséquences d'un siècle de luttes de classe.

1

En un siècle de croissance, le Capitalisme a énormément accru sa puissance, non seulement en s'étendant à la terre entière, mais aussi en se métamorphosant.

De même, la classe ouvrière a augmenté en puissance, en nombre, en concentration, en organisation. Contre l'exploitation capitaliste, pour la maîtrise des moyens de production, sa lutte se développe sans trêve, et doit se développer, sous des formes nouvelles.

Le développement du Capitalisme a, dans les branches principales de la production, concentré le pouvoir dans les mains des grands trusts et monopoles. Ceux-ci sont intimement liés au pouvoir étatique et le détiennent en fait. Ils contrôlent la plus grande partie de la presse et façonnent l'opinion publique. La démocratie bourgeoise s'est révélée le meilleur camouflage de cette domination politique du grand capital. Simultanément se fait jour, dans la plupart des pays, une tendance à utiliser le pouvoir organisé de l'Etat aux fins de concentrer en ses mains la direction des industries clés, début de l'économie planifiée. En Allemagne hitlérienne, une économie dirigée par l'Etat avait soudé direction politique et gestion capitaliste en une classe unique. En Russie, où règne le capitalisme d'Etat, la bureaucratie exerce collectivement son pouvoir sur les moyens de production et se soumet par la dictature les masses exploitées.

2

Le socialisme, présenté comme but de la lutte ouvrière, n'est en fait que l'organisation de la production par le gouvernement. C'est le socialisme d'Etat, la direction de la production par les fonctionnaires d'Etat, l'autorité des directeurs, des savants, des cadres dans l'usine.

Dans l'économie socialiste, ce corps forme une bureaucratie bien organisée qui est directement le maître du processus de production. Il dispose de la totalité de la production et détermine quelle partie doit être affectée aux travailleurs sous forme de salaires, gardant le reste pour les besoins généraux et pour lui-même. En régime démocratique, les travailleurs peuvent choisir leurs maîtres mais ne sont pas eux-mêmes maîtres de leur travail ; ils ne reçoivent qu'une partie de ce qu'ils produisent et cette partie leur est attribuée par d'autres ; ils sont encore exploités et doivent obéir à la nouvelle classe dirigeante. Les formes démocratiques censées accompagner ce système, aujourd'hui ou demain, ne modifient en rien sa structure fondamentale.

Le socialisme fut proclamé but de la classe ouvrière à une époque où celle-ci, lors de son apparition, sans force, incapable de conquérir par elle-même la direction des usines, se mit à rechercher dans les réformes sociales la protection de l'Etat contre la classe capitaliste. Les grands partis politiques qui firent leurs buts, les partis travaillistes et social-démocrates, se transformèrent en instruments d'embrigadement de la classe ouvrière au service du capitalisme, tant dans ses guerres pour la conquête du monde que dans sa politique intérieure du temps de paix. On ne peut même pas dire que le gouvernement travailliste anglais soit socialiste : son œuvre n'est pas la libération des ouvriers mais la modernisation du système capitaliste. En faisant disparaître les ignominies criantes, en comblant certains retards de celui-ci, en introduisant le contrôle de l'Etat pour préserver et garantir les profits, il renforce la domination du Capital et perpétue l'exploitation des travailleurs.

3

L'objectif de la classe ouvrière est de s'affranchir de l'exploitation. Ce but n'est pas et ne peut être atteint par une nouvelle classe dirigeante se substituant à la bourgeoisie. Il ne peut être atteint que si les ouvriers eux-mêmes deviennent maîtres de la production.

Les ouvriers maîtres de la production, cela signifie, en premier lieu, que dans chaque usine, dans chaque entreprise, l'organisation du travail est l'œuvre du personnel. Au lieu d'être édictées par un directeur et ses subalternes, les règle-

mentations sont décidées par l'ensemble des travailleurs. Cet ensemble, qui comprend tous les travaux ceux qui prennent part à la production, décide, dans ses assemblées, de tout ce qui touche au travail commun. Ceux qui ont à effectuer un travail doivent aussi en avoir la direction, en prendre la responsabilité, dans les limites de l'ensemble ; cette règle peut être appliquée à toutes les branches de la production. Elle implique que les travailleurs créent leurs organes pour regrouper les entreprises séparées en une entité organique de production planifiée. Ces organes sont les *Conseils Ouvriers*.

Les *Conseils Ouvriers* sont des corps de délégués, mandatés par le personnel des diverses usines, ou sections de grandes entreprises, comme porte-parole de ses intentions, de ses opinions, pour discuter les affaires communes prendre des décisions et en rendre compte à leurs mandants. Ils définissent et édictent les différentes règles et, unifiant les diverses opinions en une position commune, ils relient entre elles les unités séparées, en font un ensemble bien organisé. Ils ne forment pas un comité directeur permanent, ils sont révocables à tout moment. Leurs premiers germes firent leur apparition au début des révolutions russe et allemande (*Soviet et Arbeiterräte*). Ils doivent jouer un rôle de plus en plus grand dans les futurs accomplissements de la classe ouvrière.

4

Jusqu'à présent les partis politiques ont rempli deux fonctions. En premier lieu, ils aspirent au pouvoir politique, à la domination de l'Etat, à la prise en main du gouvernement, à l'utilisation de ce pouvoir pour mettre en pratique leurs programmes. En second lieu, ils doivent, dans cette intention, gagner la masse des travailleurs à leurs programmes : leur enseignement prétend éclairer les ouvriers, leur propagande cherche tout simplement à les transformer en troupeau de moutons.

Les partis ouvriers ont pour but la conquête du pouvoir politique, afin de gouverner dans l'intérêt des travailleurs et, plus particulièrement, d'abolir le capitalisme. Ils affirment être l'avant-garde de la classe ouvrière, sa partie la plus clairvoyante, capable de diriger la majorité inorganisée de la classe, d'agir en son nom, de la représenter. Ils prétendent pouvoir affranchir les ouvriers de l'exploitation. Une classe exploitée ne peut cependant être affranchie par un simple vote ou par la simple arrivée au pouvoir de nouveaux gouvernants. Un parti politique ne peut apporter la liberté : vainqueur, il amènera seulement de nouvelles formes d'asservissement. Les masses laborieuses ne peuvent gagner leur liberté que par leur propre action organisée, qu'en prenant leur sort entre leurs mains, que par un effort de toutes leurs facultés en vue de diriger et organiser elles-mêmes leur combat et leur travail au moyen de leurs *Conseils*.

Aux partis incombe alors la deuxième fonction, c'est-à-dire diffuser les idées et les

*connaissances, étudier, discuter, formuler les idées sociales et, par la propagande, éclairer l'esprit des masses. Les *Conseils Ouvriers* sont les organes de l'action pratique, de la lutte de la classe ouvrière ; aux partis revient la tâche d'en construire la force spirituelle. Leur travail est une partie indispensable de l'auto-émancipation de la classe ouvrière.*

5

La forme la plus énergique de la lutte contre la classe capitaliste est la grève. Les grèves sont plus que jamais nécessaires pour lutter contre la tendance des capitalistes à augmenter leurs profits en abaissant les salaires, en accroissant durée et intensité du travail.

Les syndicats, instruments de la résistance organisée, se sont formés en faisant appel à la solidarité et à l'aide mutuelle. Le développement du « big business » a considérablement accru la puissance du Capital, si bien que les ouvriers ne peuvent éviter l'aggravation de leur condition que dans des cas particuliers. Les syndicats se transforment en instruments de médiation entre capitalistes et ouvriers. Ils signent des pactes avec les employeurs et cherchent à les imposer aux ouvriers souvent récalcitrants. Les dirigeants des syndicats aspirent à se faire reconnaître partie de l'appareil du pouvoir du Capital et de l'Etat qui domine la classe ouvrière. Les syndicats deviennent des instruments du capital monopoliste qui s'en sert pour imposer ses conditions aux travailleurs.

Dès lors, le combat de la classe ouvrière, prend de plus en plus la forme de grèves sauvages : explosions spontanées et massives d'un esprit de résistance longtemps réprimé, actions directes où les ouvriers prennent en main leur lutte, abandonnant syndicats et dirigeants.

L'organisation du combat est faite par les comités de grève, délégués des grévistes choisis et mandatés par le personnel. La discussion au sein de ces comités permet aux ouvriers de réaliser leur unité d'action. L'extension de la grève à des masses de plus en plus grandes est la seule tactique appropriée pour arracher des concessions aux capitalistes mais elle est aux antipodes de celle des syndicats qui est de limiter la lutte et d'y mettre fin dès que possible. Ces grèves sauvages sont, aujourd'hui, les seules formes réelles de la lutte de classe des ouvriers contre le capital. C'est ainsi qu'il affirment leur liberté, choisissent et dirigent eux-mêmes leurs actions, ne subissent pas la direction de puissances qui leur sont étrangères et dont les intérêts sont autres.

Ceci montre l'importance pour le futur de ces conflits de classes. Quand les grèves sauvages prennent une extension de plus en plus grande, elles voient se dresser contre elles toute la puissance physique de l'Etat. Elles ont alors un caractère révolutionnaire. Lorsque le capitalisme se transforme en un gouvernement mondial organisé (jusqu'à maintenant il est formé de deux

puissances concurrentes qui menacent l'humanité de destruction totale la lutte de la classe ouvrière pour la liberté devient une lutte contre le pouvoir de l'Etat. Ces grèves prennent le caractère de grandes grèves générales. Les comités de grève doivent alors remplir des fonctions générales, politiques et sociales, c'est-à-

dire remplir le rôle de Conseils Ouvriers. La lutte révolutionnaire pour la domination de la société devient alors une lutte pour la gestion des usines, et les Conseils Ouvriers, organes de lutte sont transformés du même coup en organes de production.

ANNEXE II

Ce que nous sommes, ce que nous voulons

(I.C.O., début de 1968)

Ce texte ne constitue pas un programme ou une plate-forme d'action il constitue le point, d'une discussion permanente entre tous les camarades d'I.C.O. chacun peut le remettre en question. En tout ou partie.

Le but de notre regroupement est de réunir des travailleurs qui n'ont plus confiance dans les organisations traditionnelles de la classe ouvrière, partis et syndicats.

Les expériences que nous avons faites nous ont montré que les syndicats actuels sont des éléments de stabilisation et de conservation du régime d'exploitation.

Ils servent d'intermédiaires sur le marché du travail ; ils utilisent les luttes pour des buts politiques ; ils sont les auxiliaires de toute classe dominante dans un état moderne.

Nous pensons que c'est aux travailleurs de défendre leurs intérêts et de lutter pour leur émancipation.

Travailleurs parmi d'autres, nous essayons de nous informer mutuellement de ce qui se passe dans nos milieux de travail, de dénoncer les manœuvres syndicales, de discuter de nos revendications, de nous apporter une aide réciproque.

Dans les luttes, nous intervenons comme travailleurs et non comme organisation pour que les mouvements soient unitaires et pour cela, nous préconisons la mise sur pied de comités associant de façon active le plus grand nombre de travailleurs, nous défendons des revendications non hiérarchisées, et non catégorielles capables de faire l'unanimité des intéressés. Nous sommes pour tout ce qui peut élargir la lutte et contre tout

ce qui tend à l'isoler. Nous tentons par des liaisons internationales de savoir aussi quelle est la situation des travailleurs dans le monde et de discuter avec eux.

Tout cela nous mène à travers les problèmes actuels à mettre en cause toute la société d'exploitation, toutes les organisations, à discuter de problèmes généraux tels que le capitalisme d'Etat, la hiérarchie, la gestion bureaucratique, l'abolition de l'Etat et du salariat, la guerre, le racisme, le socialisme, etc. Chacun expose librement son point de vue et reste entièrement libre de l'action qu'il mène dans sa propre entreprise. Nous considérons comme essentiels les mouvements spontanés de résistance à tout l'appareil moderne de domination, alors que d'autres considèrent comme essentielle l'action des syndicats et des organisations.

Le mouvement ouvrier est la lutte de classe telle qu'elle se produit avec la forme pratique que lui donnent les travailleurs. Ce sont eux seuls qui nous apprennent pourquoi et comment lutter ; nous ne pouvons en aucune façon nous substituer à eux ; eux seuls peuvent faire quelque chose. Nous ne pouvons que leur apporter des informations au même titre qu'ils peuvent nous en donner, contribuer aux discussions dans le but de clarifier nos expériences communes et, dans la mesure de nos possibilités, que leur fournir une aide matérielle pour faire connaître leurs luttes ou leur condition.

Nous considérons que ces luttes sont une étape sur le chemin qui conduit vers la gestion des entreprises et de la société par les travailleurs eux-mêmes.

I. C. O.

SOMMAIRE DU SUPPLEMENT I

I. Il s'est passé quelque chose	3
II. La société capitaliste	6
III. Le mouvement étudiant	10
IV. Le mouvement ouvrier	17
V. Participation et réformes de structures ..	25
VI. L'organisation de la production et de la distribution par les producteurs eux- mêmes	31
Annexes :	
Cinq thèses sur la lutte de classe	35
Ce que nous sommes, ce que nous voulons	37

NOIR ET ROUGE

SOMMAIRE DU SUPPLEMENT II (sous presse)

L'AUTOGESTION

L'Autogestion, l'Etat et la Révolution

ITALIE :

- Les occupations d'usines en septembre 1920.
- La polémique sur les Conseils.
- La contribution des anarchistes.

ESPAGNE :

- La collectivisation dans les usines et les campagnes.
- Les collectivités anarchistes espagnoles.

L'autogestion en Yougoslavie.
L'autogestion en Algérie.

Do you speak english ?

Do you know solidarity ?

Read Pamphlet n° 30

PARIS : MAY 1968

Price 1/

Write : SOLIDARITY.

c/o H. Russell, 53 A Westmoreland Road
Bromley, Kent, Grande-Bretagne.

INFORMATIONS CORRESPONDANCE OUVRIERES.

Correspondance : P. BLACHIER, 13 bis, rue Labois-Rouillon, Paris-19°.

Versements : I.C.O., C.C.P. 20.147-54 PARIS.

Imp. « E. P. », 232, rue de Charenton, Paris 12°